

LONG DISCOURS DE R. B. BENNETT

Redaction & Administration
75, rue de l'Eglise
EDMUNDSTON
Nou-Brunswick — Canada
Casier Postal 159

LE MADAWASKA

HEBDOMADAIRE ACADIEN

Toujours Mieux!

FONDE EN 1913

XXI^e ANNEE

EDMUNDSTON, N.-B., 8 FEVRIER, 1934.

No. 6

La session s'ouvre aujourd'hui

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

PRESIDENT DE LA
GALERIE DE LA PRESSE

M. Emile Benoist, correspondant parlementaire du "Devoir", a été élu président de la Galerie de la presse de la Chambre des communes aux élections annuelles des courtiers parlementaires qui ont eu lieu samedi dernier. Voici les résultats complets des élections : vice-président, M. Ray Brown, de la Presse Canadienne; secrétaire, M. Tom Wayling, du Toronto Star; Conseillers M. J. A. Fortier, de la Presse; M. Léopold Richer, du Droit; M. R. L. Lipsitt, du Saturday Night; M. R. K. Carnegie, de la Presse Canadienne; M. H. M. Morden, du Border Cities Star.

NOMINATION DES OFFICIERS RAPPORTEURS

Le major Arthur Michaud d'Edmundston est nommé pour la circonscription électorale Restigouche-Madawaska.

Les officiers rapporteurs des différents districts électoraux de la province dont les noms furent inscrits sur la Canada Gazette d'après le Dominion Elections Act, sont les suivants :

- Restigouche-Madawaska — Le major Arthur Michaud, comptable, Edmundston.
- Charlotte — Harry-W. Smith, comptable, Milltown.
- Glochester — Narcisse-A. Landry, LL. B., C. R., Bathurst.
- Kent — J. Adrien-N. LeBlanc, marchand, St-Antoine.
- Northumberland — William-A. Skidd, Sheriff, Chatham.
- Royal — E.-O. McIntyre, encanteur, Sussex.
- St-Jean-Albert — S. Roy Kelly, notaire, St-Jean.
- Victoria-Charleton — Hedley Vickers Mooers, industriel, Woodstock.
- Westmorland — I. Newton Killian, agent, Moncton.
- York-Sunbury — Roy-W. Smith, grand sheriff, Fredericton.

LES ACADIENS DE LA LOUISIANE AU 4^e CENTENAIRE

On est à organiser un voyage pour les fêtes de Gaspé, l'été prochain subvité d'argent.

La nouvelle nous vient de la Louisiane que le 19 décembre dernier les paroissiens de Saint-Léon ville, diocèse de Lafayette, ont été dignement pour curé M. l'abbé J. B. LaChapelle, à l'occasion de son 25^e anniversaire d'ordination.

Parmi les nombreux membres du clergé présents, on remarquait les RR. PP. F. Chlason, curé de Mamou, Charles-Eugène Levesque, de Jeannerette, Armand Cyr de Eunise.

On sera sans doute heureux d'apprendre que les Acadiens de la Louisiane sont à l'occasion des fêtes du 4^e centenaire de la découverte du Canada. Les organisateurs sont les RR. PP. LaChapelle et Fidèle Chlason, et l'hon. Dudley LeBlanc, d'Abbeville.

L'hon. M. Tilley dirigera les forces du gouvernement pour la première fois comme premier ministre. — MM. A.-J. Brooks, de Kings, et W.-B. Evans, de Minto, proposeur et Secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône. — Un siège vide à la gauche de l'orateur.

SERA-CE LA DERNIERE SESSION

Cette après-midi s'ouvre à Fredericton la session provinciale. L'hon. H. H. MacLean, dont le terme de lieutenant-gouverneur a été prolongé de six mois, fera la lecture de l'adresse du trône.

L'hon. M. Tilley, ministre des terres et des mines, occupera pour la première fois le siège de premier ministre. Il a succédé dans cette fonction à l'hon. C.-D. Richards qui sur est monté sur le banc de juge, suivant l'exemple de l'hon. J.-B.-M. Baxter.

Depuis les dernières élections notre province a eu trois différents premiers ministres, tandis que le chef de l'opposition, l'hon. M. Dugas, est encore à son poste et dirige ra cette année encore les débats de l'opposition.

C'est M. A.-J. Brooks, député de Kings, qui proposera l'adresse en réponse au discours du trône; il sera appuyé par M. W.-B. Evans, de Minto.

Dans les cercles politiques on attend avec impatience le discours du trône pour en connaître les détails. L'hon. M. Tilley avait annoncé, il y a quelques mois, que la province entreprendrait la confection de routes à surface dure, avec l'aide du gouvernement fédéral.

La question de la vente du vin et de la bière dans les hôtels et clubs des villes incorporées ne sera pas encore discutée cette année au parlement, malgré les instances des hôteliers. C'est ce qui a été décidé à un récent caucus de la députation ministérielle.

La question de colonisation devra recevoir, cette année, la considération du gouvernement, d'après les déclarations du premier ministre, depuis qu'il est en fonction.

Cette session est la quatrième, depuis les élections de 1930. Normalement le gouvernement devrait en appeler au peuple cette année, malgré qu'il ait le privilège de faire une cinquième session. On se demande donc si le gouvernement attendra en 1935 pour venir devant l'électeur.

Il y aura un siège de vacant du côté de l'opposition, cette année, celui de l'hon. J.-E. Michaud député de Madawaska depuis 1917, et qui fut élu député fédéral de Restigouche-Madawaska, en octobre dernier.

M. le docteur L.-J. Violette sera donc le seul représentant du comté de Madawaska, pendant cette session-ci.

PROJET REVOLTANT DE TROIS ECOLIERS

Augusta, le 5 — Trois écoliers du "high school" sont enfermés aujourd'hui dans les cellules sous l'accusation d'avoir complété pour soustraire \$20,000 à William Viles, citoyen éminent, après avoir menacé ses enfants. Ce sont Merle-W. Hughes, 18 ans, Robert Brown, 16 ans et Gerald A. Towle, 16 ans, accusés d'avoir écrit une lettre dans laquelle ils menaçaient de défigurer les enfants de Viles si celui-ci ne leur versait pas \$20,000. Les jeunes gens ont avoué au capitaine Young qu'ils désiraient avoir l'argent pour s'amuser.

Premier Ministre



L'hon. L.P.D. TILLEY, ministre des Terres et des Mines, qui occupera le siège de premier ministre pour la première fois, durant la session qui s'ouvre aujourd'hui.

UNE NOUVELLE SUCCURSALE DE L'ASSOMPTION

La nouvelle succursale de la Société d'Assomption fondée à Campbellton porte le nom de Mathurin Bourg, en l'honneur du premier prêtre acadien.

Campbellton N.-B., 5 fév. (D.N.C.R.) — Une nouvelle succursale de la Société d'Assomption, qui sera désormais connue sous le nom de la succursale Mathurin Bourg a été fondée ici hier soir par M. Ronald Charest organisateur de la société et M. Alphonse Chlason de Shippegan.

M. Charest a également présidé à l'installation des officiers de cette succursale qui furent présentés, par M. Benoît Michaud et qui sont les suivants : J.-B. Leger, président; Mme M. Renault, 1^{er} vice-prés; Mme George Dumont, 2^e vice-prés; J.-N. Desrosiers, trésorier; D.-J. Cyr, secrétaire; Mme L.-P. Roy, secrétaire-adjoint; J.-A. LeBlanc et E.-J. Melanson et J.-E. Dugas, sonneurs; E. LeBlanc et A. Caron, commissaires; E.-J. Renault, chancelier; l'abbé F.-M. Lantegne, aumônier.

En choisissant le vocable de Mathurin Bourg pour leur succursale, les Acadiens de Campbellton ont honoré la mémoire du premier Acadien ordonné à la prêtrise et dont un monument a été érigé en face de l'église de Charlottetown, P.-E., en reconnaissance des services inestimables que ce saint prêtre a rendus à la population de la Côte de la Gaspésie.

Ad Multos Annos

La Sainteté le Pape Pie XI glorieusement régnant, a célébré mardi dernier, le douzième anniversaire de son élévation au Souverain Pontificat. Puisse se continuer de nombreuses années encore le règne du Vicaire du Christ sur la terre.

LES PLAQUES D'AUTO SERONT MOINS CHERES

Sensibles réductions annoncées en fin de semaine par l'honorable L. P. D. Tilley, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Une réduction du prix des plaques d'enregistrement pour automobiles a été annoncée vendredi dernier par l'honorable L. P. D. Tilley, premier ministre de la province.

Cette réduction sera rétroactive jusqu'au premier janvier et signifie une baisse de 85 cents à 70 cents par cent livres, ce qui veut dire qu'il y aura réduction de \$4.50 sur un permis pour une auto pesant 3,000 livres.

Pour les camions de 3,000 livres, la réduction du prix du permis est de \$1.15 à \$1.00. Pour les camions pesant entre 3,000 et 4,000 livres il y eut, l'an dernier, un impôt supplémentaire de \$3 par cent livres. Cette année, l'impôt supplémentaire sur ces mêmes camions a été augmentée à \$4.

La taxe pour les "trailers", attachés aux autos ordinaires, a été réduite de \$5 à \$3. Pour les "trailers" attachés aux camions de fret, la taxe cette année sera basée sur une échelle de taux variant de \$1 à \$1.50 par cent livres. L'année dernière, cette taxe était de 80 cents par cent livres.

Toutes les autres taxes pour automobiles resteront les mêmes que celles de l'an dernier, a déclaré le premier ministre Tilley.

Ces différentes réductions de taxes ont été opérées, a dit M. Tilley à la suite de demandes réitérées faites auprès du gouvernement et aussi en vue de permettre la circulation d'un plus grand nombre d'automobiles sur les grands chemins. Le déficit que ces réductions pourraient entraîner sera combié, croit le gouvernement, par une plus grande consommation de gazoline.

FUNERAILLES DE Mme VEUVE FELIX HEBERT

La défunte morte subitement dimanche dernier à l'âge de 79 ans Mère du dentiste Fred (Doc) Hébert de cette ville.

Hier matin à 9 h. avait lieu dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston les funérailles de Mme veuve Félix Hébert morte subitement à sa résidence de la rue Church de bonne heure dimanche dernier à l'âge de 79 ans.

Le service funéraire fut chanté par l'abbé W. J. Conway, curé, assisté de l'abbé A. A. Violette comme diacre et de l'abbé L. G. Daigle comme sous diacre.

Deux messes pour le repos de l'âme de la défunte furent chantées en même temps, aux autels latéraux par l'abbé Lynch de Rivière Verte et l'abbé Cyr de St-Joseph de Ma-

REGNE DE TERREUR A PARIS

Une vingtaine de personnes auraient été tuées et des centaines seraient blessées à la suite de violentes émeutes qui eurent lieu dans la capitale française.

Paris, 7 fév. — Des émeutes qui ont rappelés les jours sanglants de la Grande Guerre ont éclaté à Paris de bonne heure ce matin et furent difficilement réprimés par les corps policiers de la capitale, renforcés par des escouades militaires à pied et à cheval.

Dans leur fureur les émeutiers ont mis le feu au ministère de la marine et au milieu des désordres qui s'ensuivirent on estime qu'une vingtaine de personnes auraient été tuées et à peu près 300 blessés assez grièvement.

Deux cents policiers ont été blessés alors qu'ils opérèrent l'arrestation de 350 individus accusés d'avoir incités les émeutiers.

Le règne de terreur qui a sévi à Paris aujourd'hui suit de près le scandale du Mont-de-Piété, dont le fameux Stavisky qui s'est suicidé récemment a été l'auteur principal, mais à l'heure actuelle on attribue les désordres suscités par Royalistes, Communistes et autres, à la crise économique et financière dans laquelle la France se trouve empiétrée dans le moment et que des différents cabinets qui se sont succédés depuis quelques mois n'ont pu faire disparaître.

TRANSPORT D'ASSURANCES

Nous apprenons avec plaisir que M. Gordon-T. Kennedy, courtier en assurances de cette ville, vient de se porter acquéreur des affaires d'assurance-feu de M. A.-H. Nadeau, autrefois de Clair, et maintenant géant de district de la Confédération Life, à Rivière-du-Loup.

M. Kennedy est l'un des courtiers en assurances les plus populaires de notre ville, et nous nous réjouissons de voir ses affaires prospérer.

LES PORTEURS ETAIENT MM. FRANK RICE, EDWARD ONELLETT, FLORENT FOURNIER, WIRT HALL, ARTHUR CYR ET THADDEE HEBERT L'INHUMATION SE FIT AU CIMETIERE DE LA VILLE

La défunte née Elizabeth Baker était native de Baker-Brook, N. B. et avait épousé feu Félix Hébert, hôtelier d'Edmundston qui l'a précédée dans la tombe depuis nombre d'années. Elle était également une sœur de feu colonel Jesse Baker de Baker-Brook.

Elle laisse pour la pleurer, une fille, Mme George Siros, d'Edmundston deux fils le docteur Fred Hébert dentiste d'Edmundston et populaire gardien de but de l'équipe Alistar de la ville et George Hébert gérant de la Banque Canadienne Nationale de La Malbaie, P.-Q., qui assistait aux funérailles; un neveu William Dayton et une nièce Mlle Jeanne Dayton qui demeurent avec la défunte. M^{re} Plus Michaud, C. R., ex député au fédéral et avocat populaire d'Edmundston est un gendre de la défunte.

Le "Madawaska" prie tous les membres de la famille en deuil, d'agréer l'hommage de ses sympathies les plus vives.

Harriet Irving Library

VOIR
PAGE 10

Dept. Public Works

THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge.

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No. 167

EDMUNDSTON, N. B. FEBRUARY 8th, 1934.

SUBSCRIPTION 1 year, payable in advance \$2.00. Advertising - Classified ads, 60c first insertion, 40c for subsequent insertions.

PERSONALS

The "Contractors" met with Mrs. James Reith on Friday evening. Mrs. J. John E. Cade was a guest of the Club, and the prize was won by Mrs. Walter R. Clarke.

I. O. D. E. ANNUAL MEETING

Barrington Memorial Chapter, I. O. D. E., held its Annual Meeting on Tuesday afternoon, a large number being present.

PASTOR HONORED BY CONGREGATION

MEMBERS OF ST. PAUL'S UNITED CHURCH HOLD SUPPER AND SOCIAL IN HONOUR OF REV. AND MRS. W. A. MACQUARRIE.

MADAWASKA, Me

The town of Frenchville is using 44 men on the C. W. A. project on the Cyr ledge between Madawaska and Frenchville.

VAN BUREN

Marriage intentions of the following have been filed in the town clerk's office: Miss Rose Thibodeau daughter of Mr and Mrs Onisme Thibodeau of Van Buren.

INSURANCE

B. M. BERRY All Kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.

POPULAR PLAY TO BE STAGED HERE SOON

A rib tickling comedy for the benefit of the Edmundston Band, will be presented by local artists at Star Theatre on March the 4th.

EDMUNDSTON BAND

Edmundston Band will present "Aaron Slick from Funkin' Creek" an uproarious three acts comedy, at the Star Theatre March 4th, at 2 and 8 o'clock P. M.

COMMITTEES

Soldiers and Ex-Service Men: Mrs D. R. Bishop (Convenor), Mrs Robert England, Mrs L. J. St. Onge.

Child Welfare

Mrs G. Larlee (Convenor), Mrs Arthur Cyr, Mrs P. W. Scott.

Reconstructed thinking must play a big part in any program of reconstruction.

Eyes Tested See the difference NEW Full-Vue Glasses do not hide your eyes Properly adjusted GLASSES our motto T. J. AUBE Jeweler - Optometrist

BETTY MAE Beauty Shop \$3. I wish to announce the new oil permanent wave for \$3.00. Now is the time to avail yourself of this wonderful opportunity.

INSURANCE

B. M. BERRY All Kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.

POPULAR PLAY TO BE STAGED HERE SOON

A rib tickling comedy for the benefit of the Edmundston Band, will be presented by local artists at Star Theatre on March the 4th.

EDMUNDSTON BAND

Edmundston Band will present "Aaron Slick from Funkin' Creek" an uproarious three acts comedy, at the Star Theatre March 4th, at 2 and 8 o'clock P. M.

COMMITTEES

Soldiers and Ex-Service Men: Mrs D. R. Bishop (Convenor), Mrs Robert England, Mrs L. J. St. Onge.

Child Welfare

Mrs G. Larlee (Convenor), Mrs Arthur Cyr, Mrs P. W. Scott.

Reconstructed thinking must play a big part in any program of reconstruction.

Eyes Tested See the difference NEW Full-Vue Glasses do not hide your eyes Properly adjusted GLASSES our motto T. J. AUBE Jeweler - Optometrist

BETTY MAE Beauty Shop \$3. I wish to announce the new oil permanent wave for \$3.00. Now is the time to avail yourself of this wonderful opportunity.

INSURANCE

B. M. BERRY All Kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.

POPULAR PLAY TO BE STAGED HERE SOON

A rib tickling comedy for the benefit of the Edmundston Band, will be presented by local artists at Star Theatre on March the 4th.

EDMUNDSTON BAND

Edmundston Band will present "Aaron Slick from Funkin' Creek" an uproarious three acts comedy, at the Star Theatre March 4th, at 2 and 8 o'clock P. M.

COMMITTEES

Soldiers and Ex-Service Men: Mrs D. R. Bishop (Convenor), Mrs Robert England, Mrs L. J. St. Onge.

Child Welfare

Mrs G. Larlee (Convenor), Mrs Arthur Cyr, Mrs P. W. Scott.

Reconstructed thinking must play a big part in any program of reconstruction.

Eyes Tested See the difference NEW Full-Vue Glasses do not hide your eyes Properly adjusted GLASSES our motto T. J. AUBE Jeweler - Optometrist

BETTY MAE Beauty Shop \$3. I wish to announce the new oil permanent wave for \$3.00. Now is the time to avail yourself of this wonderful opportunity.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire.

Le Sénateur Poirier

PAR LE SÉNATEUR TURGEON

N. D. L. R. — Voici un résumé du discours que prononça, au sénat canadien, le sénateur Turgeon de Bathurst, rappelant devant ses confrères le souvenir de feu Pascal Poirier, l'un des sénateurs décédés en 1933.

M. TURGEON.

M. le sénateur Turgeon vante l'œuvre du patriote acadien que fut le sénateur Poirier homme qu'il a connu pendant plus de 60 ans. Tout le monde au Canada sait bien que notre compatriote disparu était doué d'un grand talent littéraire. Dès ses premières années au collège Saint-Joseph, devenu l'Université Saint-Joseph, ce talent avait été bien connu et apprécié comme un don tout particulier. Les grandes institutions littéraires et philosophiques de la France s'empresaient, pour ainsi dire, d'exprimer leur appréciation de ses talents, en honorant de leurs titres majestueux ses ouvrages littéraires et philosophiques. L'Académie Française, l'Institut de France, le gouvernement de la République se hâtaient d'étudier ses ouvrages et d'attester au monde leur valeur réelle par la distribution de leurs prix, de leurs médailles, et en le nommant Chevalier de la Légion d'honneur. Ses principaux ouvrages: *Le Père Lejeune et l'Adadie*, *L'Origine des Acadiens*, *Les Acadiens déportés à Boston* en 1755, sont certainement d'un grand mérite et leur lecture fait connaître l'esprit philosophique aussi bien que littéraire de l'auteur. Chaque point d'histoire est accompagné de réflexion qui touchent le cœur et éveillent l'esprit du lecteur.

Le sénateur Poirier était Acadien de naissance, et nul autre Acadien n'a aimé sa race plus que lui; pas un n'a regretté plus que lui, les persécutions auxquelles ont été soumis

ses aînés sur cette terre d'Amérique.

Malgré cela, il n'y a pas au Canada et même dans le Royaume-Uni, un plus sincère admirateur du haut et noble idéal britannique des deux derniers siècles. Et c'est sur ce fait que je tiens à attirer l'attention de tout le Canada. Il fut un vrai Acadien et aussi un vrai Canadien britannique.

Il le prouve d'ailleurs dans son *Histoire du Père Lejeune*. Après avoir décrit la situation du petit nombre d'Acadiens qui restaient en 1767 dépourvus de leurs biens et de leurs logis, il dit, à la page 61: "Mais tirons le rideau sur ce tableau de grand de pitié".

Il avait tout pardonné. Mon dessin, dit-il, en rappelant les événements de 1755 n'est nullement dévoué les souvenirs révoltants qui marquent notre disparition d'au milieu des peuples, et encore moins de réveiller, à l'endroit de nos persécuteurs d'aujourd'hui, des sentiments de malveillance. Malgré tout, la race acadienne a conservé sa religion et sa foi. Puis il continue: "M. Edouard Richard a prouvé que la déportation acadienne et le dépouillement des Acadiens se sont faits de leurs cupidités créatures. Il sans l'assentiment du cabinet britannique, que c'est l'œuvre personnelle des gouverneurs de Halifax et de leurs cupides créatures. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi, ajoute-t-il, et que nous puissions sans amertume tourner nos regards vers l'auguste couronne qui nous régit. C'est cet idéal britannique que je tiens à rappeler comme une de ses grandes qualités. Il tenait en tout temps à le faire connaître, non seulement à ses compatriotes, mais également à toute la population anglaise, aux hommes d'Etat et au Roi de la Grande-Bretagne."

S. J. HUNGERFORD

PRÉSIDENT DU RESEAU NATIONAL

S. J. Hungerford est nommé président du Canadien National et doit se rapporter aux régisseurs. La nomination comprend la présidence du Réseau National.

M. Hungerford est président intérimaire du Canadien National depuis le 20 juillet, 1932, en même temps que vice-président, directeur de l'exploitation.

VIE ACTIVE

Peu d'hommes de chemin de fer au Canada ont eu une carrière ferroviaire aussi remplie que celle de M. Hungerford. Ses débuts dans les chemins de fer date de 1886 alors qu'il marchait tous les jours, son dîner sous le bras, vers les usines du Southeastern Railway, à Farnham, Qué. Il y débuta comme apprenti, devint machiniste et d'échelon il escalada l'échelle pour atteindre, après 48 ans de service, la présidence du plus grand chemin de fer en Amérique. M. Hungerford se rappelle encore de son temps d'apprentissage: les heures de travail étaient longues, et les appointements minces — \$4 80 par semaine. Tous les soirs il étudiait chez lui et apportait ses livres au travail pour consacrer à ses études quelques minutes sur l'heure de son repas, pendant que les autres jeunes gens se livraient au jeu de balle-au-camp ou au football. M. Hungerford s'est efforcé de connaître les chemins de fer dans leurs moindres détails et toute sa vie a été consacrée à leur étude.

BIOGRAPHIE

Né à Bedford, Qué., en 1872 M. S. J. Hungerford perdit son père avant la fin de ses études. A l'âge



de 14 ans, malgré les instances de sa mère à continuer ses études, le jeune Hungerford se chercha de l'ouvrage. Les usines du Southeastern Railway lui en fournirent l'occasion. Son apprentissage terminé il travailla comme machiniste à divers endroits du Québec, de l'Ontario et du Vermont. En 1894 il fut nommé régulateur du départ des locomotives à la gare Windsor à Montréal. Il occupa ensuite, à partir de 1897, des postes d'assistant contre-maître, contre-maître des locomotives et contre-maître général à Farnham, Mégantic et McAdam Junction. En 1901, il permuta à Cranbrook, C.B., avec le titre de contre-maître des locomotives pour le C.P.R. De Cranbrook il fut envoyé à Calgary, en 1903, avec le titre de mécanicien en chef du Canadien Pacifique pour la division de l'Ouest. L'année suivante il fut nommé surintendant des ateliers de locomotives à Winnipeg et, en 1908 surintendant des ateliers.

En 1910, M. Hungerford entra au service du Canadien Nord avec le

S. N. TRICOQUE

VARIETES

LE TRAVAIL FEMMININ

— I — Au dernier Congrès International du Travail Féminin, on a étudié, naturellement, les moyens de relever tout au moins les mères au foyer. Mais, s'il est certain qu'il existe nombre de raisons morales et sociales pour lesquelles il est désirable que les mères de famille ne soient pas obligées de prendre un travail salarié et puissent se consacrer à leurs enfants, il n'en est pas moins vrai que, dans les périodes d'insécurité économique, la nécessité prime les considérations spéculatives. D'autre part, si les pouvoirs publics interdiraient le travail rémunéré aux femmes mariées, ils surchargeraient la société d'obligations nouvelles et très lourdes, car, à la mort du chef de famille mâle, l'Etat aurait à s'occuper bien plus qu'il ne le fait actuellement des veuves et des orphelins. En effet, il serait à peu près impossible aux femmes qui en furent privées par le mariage de se refaire une situation. En outre, les statistiques prouvent que, dans tous les pays, les trois quarts environ des femmes mariées actives sont des assistantes d'entreprises familiales —

titre de surintendant du matériel roulant, avec bureaux à Winnipeg. En 1915 il fut envoyé à Toronto avec le même titre et, en 1917, fut nommé gerant-général des lignes de l'Est de ce réseau. L'année suivante il devint assistant vice-président du service de l'exploitation, de la construction et de l'entretien des Canadian National Railways, avec bureaux à Toronto. Après que le Grand Tronc Pacifique eut été amalgamé avec les C.N.R. M. Hungerford fut nommé, en octobre 1920 vice-président, directeur de l'exploitation, de la construction et de l'entretien du réseau Canadien National. Après la retraite de sir Henry Thornton, en 1932, il fut nommé président intérimaire le 20 juillet.

M. S. J. HUNGERFORD

En 48 ans M. Hungerford va de l'apprenti machiniste, fonctions qu'il remplit à ses débuts, en 1886, au poste de président du plus grand réseau ferroviaire en Amérique qui compte plus de 23,000 milles de voie ferrée au Canada et aux Etats-Unis un service de télégraphie, une chaîne d'hôtels, une flotte maritime et plusieurs autres services publics. Comme on peut s'y attendre le nouveau président du Canadien National n'a pas eu au cours de sa carrière ferroviaire l'occasion de pratiquer le sport, mais il est tout de même un bon golfeur. A Montréal, il est membre des clubs Malbrom Royal Montreal Golf Club et du St. James Club.

EN FEUILLETANT LES AUTRES JOURNAUX

L'ILLOGISME DE CERTAINS ANTI-COMMUNISTES

Aucun rapport de la Conférence interprovinciale n'a encore laissé entendre que la législation des compagnies serait amendée dans le sens de l'honnêteté. On semble ajouter beaucoup d'importance à l'uniformité; mais le caractère honnête de la législation des sociétés commerciales n'a semblé laisser froger nos législateurs fédéraux et provinciaux.

C'est vraiment étonnant que nos hommes publics ne puissent pas s'élever plus haut que le concept de l'uniformité, en cette matière. Cela semble bien justifier les constatations de Pie XI sur la "déchéance du Pouvoir" à la suite des interventions d'un certain "capitalisme vicieux".

On tient donc absolument à ce que les voleurs puissent avoir beau

petit commerce ou travail à domicile — ou bien des personnes exerçant des métiers, qui ne peuvent occuper les hommes. Il est un autre aspect, bien plus digne d'attention, croyons-nous, du travail féminin. Nombre de philanthropes et d'économistes s'élèvent contre l'emploi dans des positions salariées de femmes ou jeunes filles de situation aisée. Certes, à première vue, ceci est regrettable. Mais d'abord, il faut remarquer que parfois ces personnes sont les seules qui puissent remplir les fonctions en question; et, d'autre part, enlever à ces femmes leur emploi réduirait leur pouvoir d'achat et aboutirait inévitablement à priver de leur position d'autres travailleurs plus humbles, notamment des domestiques et des femmes de journée. On ne saurait donc, sur ce terrain difficile, que procéder avec la plus grande circonspection. Même en Italie et en Allemagne, où les mesures dictatoriales sont en vigueur, on n'a pas osé encore essayer de résoudre administrativement le problème du travail des femmes.

(A suivre) Georges Nestler Tricoque

jeu pour accaparer les facteurs de vie économique et pour tromper les épargnants, à la faveur d'une législation libérale pourvu qu'ils aient une dose suffisante de ruse et d'audace.

Et c'est avec des méthodes comme celle-ci que l'on se propose de faire la guerre au communisme!

On en pensera ce que l'on voudra mais, pour notre part, nous avons la ferme conviction que cette obstination à ne pas moraliser notre législation de sociétés commerciales est, au fond, le plus sûr facteur de succès d'un Woodsworth et d'autres "ejusdem farinae".

Quel illogisme!

"L'Action Catholique"

E. L.

LES VEILLEUSES ESPAGNOLES

En Espagne existe une industrie très florissante et qui ne s'exerce à peu près que dans les faubourgs de Madrid; c'est celle des veilleuses. Ces veilleuses ne servent que le jour des morts, car l'usage veut que, dans les villages espagnols, la plus modeste demeure doit s'éclairer ce jour-là à la lueur pâlotte de la flamme vacillante de la veilleuse.

Plus de trois cents millions de veilleuses sont ainsi vendues, représentant une valeur de 750,000 pesetas. Et quantité de pauvres gens des provinces peu fortunées y trouvent leur subsistance.

"Le Soleil"

"BACLER", "MARIER"

Bacler une affaire, ce n'est pas à régler ou, comme on dit au figuré, à bouclier; c'est la régler hâtivement, d'une manière quelconque, surtout mal. Cela, de multiples écrivains et journalistes, en France et au Canada, l'ont fait observer. On n'en continue pas moins de dire et d'écrire baclé quand on veut dire réglé. Ainsi: l'affaire est baclée, le marché est baclé. Je crois bien que c'est dans le Canada que j'ai vu ce contre-sens la dernière fois. Je voulais dire: pour la dernière fois. Et c'est surtout nos tre pays que bacler fleurit. Le Canada est essentiellement la terre de l'a-peu-près, des affaires baclées.

En France, quand on marie quelqu'un, ce n'est pas sa fiancée, mais sa fille, son fils ou quelque autre personne de sa famille que l'on n'épouse pas. Chez nous, marier et épouser ont le même sens. Il y a longtemps que les puristes, comme on les appelle, dénoncent cet abus, mais il est plus florissant que jamais, et je l'ai vu dernièrement s'étaler dans un roman qui est d'ailleurs presque un chef-d'œuvre.

Bacler au sens absolu de régler, marier au sens d'épouser, sont de

NOTRE COURRIER

Nous prions nos lecteurs de tenir compte que la rédaction n'est pas responsable des lettres publiées sous cette rubrique.

A Propos de Chemins

M. le rédacteur, Tout en lisant votre journal de la semaine dernière je trouve une lettre écrite par un "Lecteur" de St-Léonard qui se plaint des mauvais chemins entre Grand-Sant et Edmundston. Il dit sur sa lettre qu'il y a trois charriots à neige dans 27 ou 28 milles et que c'est le temps que se réveille.

En réponse à cette lettre, au nom des contribuables de ma division qui se sont toujours dévoués pour l'entretien des chemins d'hiver de notre division, je peux dire que ce lecteur de St-Léonard s'est réveillé d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charriots par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charriots à neige dans 28 milles.

AGRICULTURE

"A côté du sillon, creuse un autre sillon". — Lamartine.

L'Industrie laitière fera l'avenir des fermiers



Le Coin du Fermier

Il y a actuellement dans les entrepôts de Québec quelque 10,128 tonnes d'engrais chimiques pour la livraison au printemps.

D'après la Loi de l'Industrie laitière, une laiterie est un endroit où l'on convertit en beurre le lait et la crème d'au moins 50 vaches.

Une école d'agriculture moderne et une station expérimentale qui doit s'occuper tout spécialement de la culture du blé et du coton, doit être établie à l'Université de Tsinghua à Peiping, Chine.

Un producteur de betteraves fourragères de Shubnacadie, Nouvelle-Écosse, dit avoir obtenu un rendement de 1,450 boisseaux sur une demi-acre.

Le Service de l'inspection des viandes de la Division de l'hygiène des animaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, vient en aide au Ministère fédéral de la Santé dans l'application de la Loi des aliments et des drogues, et au Ministère des Pêcheries en ce qui concerne l'importance de conserves de poisson.

Les agronomes du gouvernement dans les Antilles ont leurs ennemis eux aussi. La Station de culture expérimentale de limettes à Dominica a été détruite par un ouragan qui a été suivi par une épidémie de maladie des racines, et il a fallu tout réensemencer.

Pendant les cinquante premières semaines de 1933, le nombre de porcs classés au Canada a été de 3,016,594 contre 2,985,408 pendant la période correspondante l'année dernière.

Le recensement effectué en Australie cette année révèle une population de 6,630,600 âmes, dont 3,262,785 femmes et 3,367,815 hommes.

Les forêts canadiennes ne le cèdent qu'à l'agriculture au point de vue de leur contribution au revenu national.

Les fourrages brutes sont actuellement le seul produit économique d'une étendue couvrant des centaines de milliers de milles carrés au Canada et elles sont un produit important de toutes les provinces et territoires.

Le Canada a la réputation d'être la réserve de bois tendre de l'Empire; il n'y a que la Russie Asiatique et les Etats-Unis qui l'égalent au point de vue de ses forêts de conifères.

La production de produits animaux au Canada est réglée dans une large mesure par la demande au pays et outre-mer pour le beurre canadien, le fromage, les conserves de poisson, les viandes fraîches et gelées, le bacon et les jambons, le lait condensé et évaporé.

Dans les deux premières semaines de 1934, le nombre de porcs classés au Canada a été de 114,893 contre 100,801 pour la période correspondante l'année dernière.

La couleur des graines de semence et son importance

Les acheteurs de semence préfèrent la semence d'une couleur claire et attrayante à celle qui est terne ou décolorée. Cette préférence s'explique sans peine, car l'éclat ou le lustre plaît à la vue et beaucoup croient également que cette semence à vive couleur a une haute faculté germinative.

Mais ce lustre n'est pas une indication infaillible de bonne qualité, un lot de semence peut avoir un aspect terne et décoloré sans pour cela avoir perdu beaucoup de sa qualité. Certains exposants professionnels appartenant à une classe qui, heureusement, disparaît rapidement aujourd'hui, ont démontré autrefois qu'il est fort possible de conserver pendant plusieurs années, ou même pendant un grand nombre d'années, le même échantillon de grain de semence ou d'autres graines en lui conservant tout son aspect de fraîcheur originale longtemps après que la dernière étincelle de vie s'était éteinte. On voit, par contre, des lots de semences qui ne remontent pas plus haut que la dernière récolte qui présentent un aspect très peu engageant parce qu'ils ont été exposés aux intempéries, mais leur vitalité n'a été nullement affectée et ils peuvent germer promptement et pousser vigoureusement. Les sélectionneurs de plantes et les autres autorités enseignantes et pratiques sur la question de la qualité de la semence attachent maintes fois moins d'importance à la couleur lorsqu'elles établissent une catégorie de semence et plus à la rapidité et à l'énergie de la germination.

Il a beaucoup plu dans certaines parties de l'Est et l'Ouest du Canada pendant la saison de récolte de 1933 et une bonne partie des avoines et des orges produites dans ces régions du pays n'avaient pas une aussi bonne couleur que d'habitude, et l'on croit même qu'une partie du grain ne fera pas d'aussi bonne semence que d'habitude à cause de la pluie excessive, particulièrement à cette époque, lorsque la provision de bonne semence tend à être plutôt rare et l'abaissement de l'exigence en ce qui concerne la couleur sera utile en permettant de mettre dans les meilleures catégories, du grain qui a subi une forte décoloration par suite des expositions aux intempéries, mais qui est cependant très pur et qui a encore une forte vitalité, n'ayant souffert qu'au point de vue de l'apparence.

Pendant les treize premiers jours de 1934 les exportations de bestiaux canadiens au Royaume Uni se sont chiffrées par 1,871 têtes contre 578 pour la période correspondante de l'année dernière.

Délibérations de la section française du congrès des fermiers et laitiers du N.-B. — Les cours abrégés de Fredericton.

Les délégués français du congrès des Fermiers et Laitiers tenu à Moncton récemment, ont fait du bon travail cette année encore. Ils étaient peut-être moins nombreux que les années précédentes, mais l'enthousiasme a régné quand même pendant toute la séance de jeudi le 18 janvier. Les membres anciens de l'Association, tout comme leurs frères de la section anglaise, ont montré qu'ils étaient bien décidés à travailler à l'amélioration de leur situation.

La séance française a eu lieu sous la présidence de M. Edouard Rice de St-Jacques, Madawaska. Après ces remarques appropriées, le président nomme un comité de résolutions composé de M. l'abbé Albert Briveau et de MM. Lionel Fournier et Régis Morneau, après quoi il cède son siège à M. l'abbé A.-J. Babin, de Rogersville, qui préside l'assemblée annuelle de la Société française de littérature agricole. L'abbé Babin remercie les collaborateurs du "Fermier Acadien" ainsi que tous ceux qui contribuent à la diffusion et à la publication de cette intéressante revue agricole. Les minutes de l'assemblée précédente sont lues par M. Antoine Goguen et adoptées.

Sur recommandation du comité de nomination des directeurs suivants sont nommés: M. l'abbé A.-J. Babin, MM. J.-André Doucet, A. J. Gaudet, A. Goguen et E.-F. Pincus.

M. Arthur J. Gaudet donne lecture d'un excellent travail intitulé: "Notre situation agricole", préparé en collaboration par les agronomes de langue française de la province. Ce travail est l'objet de commentaires très intéressants de la part de plusieurs délégués, entre autres le R. P. Dismas LeBlanc, M. l'abbé Saindon et M. Isidore Melanson. (Il sera publié intégralement dans le prochain numéro du "Fermier Acadien".)

DISCOURS DE M. A. GOGUEN
Comme membre du personnel enseignant de l'École de l'Agriculture de Fredericton, M. Antoine Goguen, inspecteur avicole, se dit heureux de pouvoir déclarer que nous avons obtenu beaucoup plus l'an dernier que les années précédentes. Nous avons travaillé, dit-il, pour obtenir qu'une plus large place soit faite à l'enseignement français à ces cours et on nous a accordé ce que nous demandions.
M. Goguen passe en revue les activités du Syndicat avicole des Provinces.
Suite à la page 12

L'HISTOIRE DES FORETS CANADIENNES

Il y a quelque trois cents ans, lorsque les premiers colons français et anglais construisaient leurs cabanes le long du littoral-nord de l'Atlantique, la partie est de l'Amérique du Nord était couverte d'une forêt vaste et presque ininterrompue qui s'étendait à partir des prairies jusqu'à la mer, et à partir de la côte sud de l'Atlantique jusqu'à la Baie d'Hudson. On y trouvait, au sud, des essences dures de bien des espèces différentes tandis que les conifères occupaient les plateaux, et dans le nord d'autres conifères avec d'autres bois "francs" mais moins nombreux. Ce que nous en avons entendu dire et ce qui reste de cette forêt, nous portent du moins à croire que c'était là sa composition.

Les pins rouges et blancs généralement mélangés de sapins baumiers, d'épinettes et d'essences dures, couvraient une immense étendue des états de la Nouvelle Angleterre et du nord Atlantique, dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et dans les parties sud du Québec et de l'Ontario. Dans l'Est lointain, l'épinette blanche et l'épinette rouge, mélangée avec le sapin baumier et souvent avec des essences dures, couvraient une partie du même territoire et formaient des peuplements épais sur les terres plus élevées du Maine et du sud du Canada et s'étendaient en forêts éparpillées dans l'extrême nord au-delà du cercle arctique.

Le sapin baumier se rencontrait principalement dans des forêts d'essences mélangées, mais aussi en peuplements uniques qui occupent des étendues considérables des pentes plus élevées. Le pin gris ou "Jack pine" poussait alors comme aujourd'hui sur les plaines et les crêtes sablonneuses, mais il y en avait probablement beaucoup plus aujourd'hui qu'il n'y en avait dans les forêts vierges. Le mélèze couvrait les étendues marécageuses de toute cette région et quoiqu'il ne formât pas de grandes forêts, la quantité totale peut avoir été énorme. Le pruche se rencontrait principalement dans les peuplements mélangés, à partir du sud de l'Ontario et du sud de Québec en allant vers le sud.

Alors comme aujourd'hui, l'épinette noire poussait dans les marécages, et les lieux humides; elle couvrait également une vaste étendue de territoire s'étendant à travers le pays que l'on appelle maintenant le nord de l'Ontario et le nord de Québec. Il y avait beaucoup de cèdres sur les terrains humides autour des bords des lacs et des cours d'eau. Les arbres de "bois franc" étaient plus nombreux dans la moitié sud du territoire qu'ailleurs. Il y en avait cependant des



LA VACHE LAITIÈRE

OSTEOMALACIE

Cette maladie commune à l'homme et aux animaux se rencontre chez le cheval, le boeuf, la chèvre, le mouton, le porc et nombre d'animaux.

On la connaît sous des noms variés qui changent avec les auteurs suivant les symptômes remarqués. Malgré les recherches et les études sérieuses faites depuis nombre d'années, nous ne sommes pas encore en position de bien classer cette maladie et quoique des traitements au début de la maladie aient quelquefois réussi, nous ne sommes pas encore maîtres de la situation.

Le début de l'ostéomalacie est des plus variables. Cette maladie est le plus souvent lente et insidieuse. Le premier symptôme est la douleur qui se manifeste par la boiterie de l'animal, plus tard la marche devient pénible et hésitante. S'il est au repos, il se tient immobile, les membres écartés et semblerait éviter tout déplacement.

La station debout est impossible, l'animal reste couché en position sternale (sur la poitrine). C'est avec peine qu'on parvient à le faire lever, souvent même on ne réussit pas. L'amaigrissement est considérable, cependant l'appétit est conservé malgré l'intensité de la douleur. La maladie est longue, assez grave et la plupart des malades meurent après la déformation progressive causée par le fait d'être resté trop longtemps couché dans la même position. Cette maladie existe ici dans la province de Québec, le côté sud du St-Laurent en est infesté. Comme médecin-vétérinaire depuis plusieurs années, j'ai eu l'occasion de voir et de traiter beaucoup de cas. J'ai souvent vu des animaux souffrant de cette maladie guérir sans traitement et d'autres mourir sans traitement. Nous n'avons pas encore découvert avec certitude la cause qui détermine cette affection, laquelle cause une perte énorme au cultivateur. Il est généralement admis que l'ostéomalacie est le résultat du man

quantités considérables au nord dans les Provinces Maritimes et dans les parties sud du Québec et de l'Ontario, mais le bœuf blanc et les peupliers étaient les seuls parmi ces espèces qui se propageaient au-delà de la zone de l'épinette noire dans l'extrême nord. — Dr J. M. Swaine, de l'Entomologie, Ministère fédéral de l'Agriculture, dans "Scientific Agriculture".

VOULEZ-VOUS acquérir un immeuble ! Soit en ville, soit à la campagne, et au lieu de payer un loyer en retirer un ou plusieurs ?

VOULEZ-VOUS vous libérer d'une **HYPOTHEQUE** facilement, ayant à votre disposition dans le court délai de 5 ans un capital remboursable avec intérêt à 2% par trimestre pendant 13 ans.

VOULEZ-VOUS cultivateurs, établir vos fils sur une terre et être heureux, au lieu de les laisser partir pour les villes, à la recherche d'une position qui est souvent difficile à trouver ? Faites leur un placement sur des certificats de notre **CAISSE HYPOTHECAIRE**.

VOULEZ-VOUS devenir indépendant de fortune ? **CONSULTEZ-NOUS**

Heures de Bureau : 6 à 8 heures du soir

Corporation de Prêt et Revenu, EDMUNDSTON,

Casier 128 — Tél. 87-4
19, rue Bonaventure.

FEVRIER

Dernier quartier, le 7, Nouvelle lune, le 13, Premier quartier, le 21.

- 1) S. Ignace, 2) V. Purific. de la B.V.M., 3) S. Blaise, 4) D. Scroggins, 5) S. Agathe, vierge, 6) S. Tibé, év., 7) M. S. Romuald, 8) S. Jean de Matha, conf., 9) S. Cyrille d'Alexandrie, 10) S. Scolastique, 11) D. Quinquagésime, 12) L. Les 7 SS. Fondateurs, 13) M. S. Polyeuete, 14) M. Les Cendres, S. Valentin, 15) J. SS. Faust et Jovite, mm., 16) V. S. Onésime, 17) S. Théodule, mart., 18) D. 1er du Carême, S. Siméon, 19) L. S. Julien, m., 20) M. S. Eucher, év., 21) M. Q. Temps, S. Félix, év., 22) J. Oh. de S. Pierre à Ant., 23) V. Q. Temps, S. Pierre Damien, 24) S. Q. Temps, S. Mathias, ap., 25) D. 2e du Carême, S. Donat, mart., 26) L. S. Nestor, év., 27) M. S. Gabriel de l'Addolorata, 28) M. S. Romain, abbé.

COIN DE LA BONNE CUISINIÈRE

BISCUITS AUX ARACHIDES
2 cuillerées à table de graisse
1 tasse de sucre
2 œufs bien battus
2 1/2 tasses de farine Regal
2 cuillerées à thé de poudre à pâte
1/2 cuillerée à thé de sel
1/2 tasse de lait
1 tasse d'arachides hachées
1/2 cuillerée à thé de jus de citron
Réduisez ensemble en crème le
joutez le sucre graduellement; ajoutez l'œuf bien battu. Mélangez et tamisez la poudre à pâte, le sel et la farine; ajoutez au premier mélange. Puis ajoutez le lait, les arachides et le jus de citron. Laissez tomber du bout d'une cuiller sur une feuille graissée à un pouce les uns des autres. Posez une moitié d'arachide sur le dessus de chaque biscuit. Faites cuire 12 à 15 minutes dans un four lent.

ST-CHRISTOPHE PATRON DES AUTOMOBILISTES

(Par Alexandre Masseron)
Saint Christophe était un géant; probablement "le seul géant parmi les saints et le seul saint parmi les géants". Qui saura jamais la vraie histoire de cet étrange bienheureux? Elle se perd dans la légende, orientale et occidentale, et il n'est pas même facile de réconcilier l'une avec l'autre. L'auteur ne s'y attarde pas. En Orient cette espèce de monstre, aux muscles d'acier, s'impose à tous par sa force, fait des conversations jusque devant l'empereur Dèce, qui réussit, après bien des échecs, à le mettre à mort. En Occident, la légende dorée au XIIIe siècle présente un saint Christophe d'un autre genre géant, il est encore, mais ses exploits sont différents. D'un bord à l'autre d'une rivière, il passe les gens sur son dos, jusqu'à ce qu'il succombe sous le poids d'un enfant c'était le Christ lui-même: de là son surnom de "porteur Christ". L'histoire à ses secrets, et elle ne les livre pas facilement en ce qui concerne notre héros. Il n'en reste pas moins vrai qu'il a existé. A cause de ses exploits extraordinaires et réels, il a été regardé depuis longtemps comme un protecteur dans les dangers, et, de nos jours, comme le patron de tous les sports. Les automobilistes tout particulièrement lui vouent un culte de plus en plus sympathique. Ils l'ont donc en ce livre avec plaisir. Dès les premières pages, l'auteur les y intéressera avec sa verve intarissable, et ses plaisanteries de bon aloi. Il leur découvrira même, à la fin de chaque chapitre, ses sources d'information. (Le Canada Français) J. A. R.

Comme le Grand Lac des Ours n'est que de 991 pieds au-dessus du niveau de la mer et que sa plus grande profondeur est de 450 pieds, le fond de son lac est endroit où il y a des débris de bois.

AU FOYER

L'onde laïcisée...

par PIERRE L'ERMITE

(LA CROIX)
C'était une pauvre vieille... derrière elle s'étendait, tel un ruban de route, une longue et féconde vie. Durement, elle avait, avec son mari, fait pousser, sur la plaine, du blé pendant cinquante ans. Et elle s'était ruinée en fournissant du pain aux autres. Six enfants étaient venus peupler. Six enfants étaient venus peupler la guerre. Aujourd'hui, le mari mort, ses enfants mariés, c'était, autour de cette femme, dans ce coin perdu, la solitude et le silence du tombeau.

Pourtant, non! Pas la solitude complète. Il y a quelques années, au jour de sa fête, ses enfants s'étaient cotisés pour lui payer un poste de radio. Belle idée! Aussitôt, ce fut la fenêtre ouverte. Par cette radio, la vieille femme communique désormais avec toutes les capitales de sa race. Oh, ce qui l'intéresse, ce n'est pas le cours de la Bourse, les tangos, les fox-trot, les chansons roses de Montmartre ou les exploits des grands escrocs. Fini, tout cela! Si tant est que, pour elle, quotidiennement laborieuse, cela eût jamais existé. Arrivée au terme du voyage, la consolation de cette paysanne française est dans sa foi religieuse, seul espoir de son proche "demain".

Aussi, c'est avec une véritable avidité que, chaque dimanche, elle écoute "l'Évangile commenté par le P. Lhaande". Mais, quand arrive une grande fête, quelle joie! La pluie peut s'écraser sur petits carreaux de la cuisine. La neige peut isoler plus encore la ferme au milieu des champs. Le brouillard peut traîner sur toute la nature son mélancolique linceul. Qu'importe! La pauvre femme hier privée de tout secours religieux communique maintenant avec la pitié du monde.

Elle entend la messe des plus magnifiques cathédrales et les voix des plus belles maîtrises. La Manxanciterie des Petits Chanteurs, à la Croix de Bois la rejouent avec les vieux Noëls de son enfance. Les pures voix des jeunes filles évoquent le souvenir de sa première Communion. Le Ciel a visité la Terre. Mon Bien-Aimé repose en moi. Et c'est vrai!... Le ciel a visité la terre. Cette paysanne, si lointaine, si seule, se surprend, les mains jointes les yeux fermés... Elle perçoit, à la Communion, le bruit des chaises remuées... les pas feutrés des foules s'empresant vers la sainte Table.

Oh, le merveilleux don que Dieu a fait aux hommes en leur permettant de capter ainsi l'onde invisible, et de faire enfin entendre la voix de l'âme à ceux qui ne connaissent plus que le lourd langage des plus basses matérialités de la terre. "Un verre d'eau, donné à un pauvre, ne restera pas sans récompense". Que Dieu ne rendra-t-il pas à ce savant catholique à ce Branly qui, par sa découverte, verse ainsi, à pleins bords, aux malades, aux isolés, à ses frères en Jésus-Christ la liqueur céleste des divines consolations!

Mais que se passe-t-il? Tout à coup, ce secours est supprimé! La pauvre vieille a beau chercher elle n'entend plus qu'un fouillis de choses profanes qui ne l'intéressent pas, et souvent la dégoûtent. Oui que se passe-t-il donc?

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité. — La Bruyère.

Chronique de la Crèche
SAINT-VINCENT DE PAUL QUEBEC
CANCANS ET COMMERAGES

Les journaux ont rapporté, il y a quelque temps la tragique aventure de cette jeune personne qui, déçue de ne point trouver les gens chez lesquels, arrivant, en ville, elle s'était proposé de se réfugier, et se trouvant dans la plus pressante situation, n'avait pas cru devoir faire autre chose que de se réfugier dans le hangar situé à l'arrière de la maison vide, et d'y délaissée, au froid, un enfant nouveau-né.

Le jugement ayant disposé du cas il nous est loisible de faire une sorte de mise au point; car deux commentaires erronés ont été faits de cette affaire, et qui blessent la justice. Le premier a trait à une coïncidence. Sur les entrefaites, un père de famille, des hauts de Dorchester, prend le train pour la ville de Québec où, dit-il, sa fille est mal prise. Cela peut vouloir dire bien des choses à commencer par l'hypothèse que ladite jeune fille est sans le sou. Mais on a lu les journaux qui relatent l'arrestation d'une jeune fille évidemment mal prise.

Et toute la paroisse a appris et cru, comme une vérité la plus véritable contre-vérité. En fait, il y avait non seulement erreur de personne, mais erreur de paroisse et erreur de comté. L'autre commentaire était le suivant: "Pauvre fille! elle avait été refusée à l'Hôpital de la Miséricorde. Contre-vérité absolue! Le Bon-Pasteur ne refuse jamais la brebis égarée; tout au plus, quand le bercail est trop plein, la directrice remet-elle à quelques mois, quelques semaines, ou quelques jours, une entrée qui n'est pas d'urgence. Et c'est pour éviter des refus qu'on avertit de ne point arriver à la dernière minute et sans avoir d'avance demandé son admission.

Il n'y a qu'un cas où une fille pourrait dire qu'elle a été refusée: c'est lorsque, informée des conditions et du règlement, elle-même a refusé de s'y soumettre et préféré pour sa chance ailleurs où, parait-il, c'est moins onéreux. Mais la rumeur a persisté et s'est étendue que la pauvre désespérée avait essayé un refus. C'est pourquoi nous avons voulu voir et entendre, dans sa prison, l'inculpée elle-même.

—Je ne peux pas, déclara-t-elle, avoir été refusée à la Crèche, car je n'ai jamais eu l'intention d'y aller. Je voulais aller chez une sage femme. Ce sont ses propres termes. Bien loin d'y avoir été refusée, elle refusait d'y aller. Et pourquoi? —J'avais entendu dire, par différentes personnes, que les filles y étaient maltraitées.

Les résultats, de paroles inconsidérées, nous les touchons ici du doigt: Dans le premier cas, un crime et un déshonneur imputés sans preuve et injustement à une famille nullement concernée. Dans le deuxième cas, une institution charitable calomniée de refus d'hospitalisation, de cupidité et de cruauté. Dans le troisième cas, un enfant mort sans la grâce du saint baptême et une fille de vingt ans, pas si

Déplorable effet des envirements de la gloire sur une cervelle de psychopathe!

L'HYGIÈNE
pour
SERVICE D'HYGIÈNE DE L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE ET DE COM-PAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L'épreuve à la tuberculine

L'enfant qui grandit vient en contact avec un nombre sans cesse croissant de personnes, et tôt ou tard il aura à combattre les germes de tuberculose qui l'auront atteint. Cela ne veut toutefois pas dire que l'enfant doit nécessairement développer la maladie connue sous le nom de tuberculose; nous savons, en effet, que la plupart des enfants en sont exemptés. L'épreuve à la tuberculine fut opérée pour la première fois par Koch qui découvrit le bacille de la tuberculose; elle consiste à rechercher la présence ou à constater l'absence de bacilles tuberculeux dans l'organisme. Une réaction positive indique la présence de ces bacilles, mais ne veut pas dire que la maladie existe.

Quand un enfant offre une réaction positive, l'on se demande immédiatement d'où lui sont venus ces germes de tuberculose; dans la plupart des cas, si on fait des recherches attentives, l'on ne tardera pas à découvrir peut-être un cas de tuberculose parmi les adultes qui habitent le foyer ou qui le visitent habituellement, et avec qui l'enfant vient souvent en contact.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est de beaucoup préférable de connaître la source de ces bacilles, car il sera facile ensuite de lui épargner le contact de personnes qui pourraient devenir pour lui une menace constante. Si l'enfant est chétif, bien alimenté, et qu'on lui procure une quantité suffisante de repos, il ne développera sûrement pas la tuberculose.

L'utilité de la tuberculine consiste à indiquer, si la réaction est positive, que quelqu'un a contaminé l'enfant, en lui transmettant des germes de tuberculose. Ce "qual-quin" doit, par conséquent, être découvert. Parmi les personnes adultes qui entourent l'enfant, quoique paraissant en santé, il peut exister un cas de tuberculose chronique; un vieillard souffrant de bronchite chronique, est peut-être aussi atteint de tuberculose sans que l'on s'en doute.

Il ne faut pas composer l'épreuve à la tuberculine à aucun traitement de la tuberculose — nous l'avons dit plus haut, c'est un moyen de rechercher la présence des germes de tuberculose dans l'organisme. Cette épreuve n'est pas employée seule pour déterminer l'état de santé d'un enfant. Quant un médecin fait l'examen médical d'un enfant, il complète ses recherches par cette épreuve tout comme il le fera avec les rayons-X et d'autres épreuves.

La tuberculose peut survenir chez les enfants. Il faut donc, pour les en protéger, les éloigner des personnes atteintes de cette maladie; c'est-à-dire, que l'enfant, ou la personne malade devra vivre en dehors du foyer afin de ne permettre entre eux aucun contact.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée sur écrit.

mauvaise, au fond, qu'on la suppose, homicide, et condamnée au déshonneur de l'incarcération. Saint Philippe de Néri avait bien marqué la difficulté de rattraper les calomnies et les jugements téméraires et les imputations irréfléchies le jour où il donna à une femme, pour moitié de pénitence, d'acheter une poule et de la plumer en s'en allant chez elle; quand elle vint demander l'autre moitié de la pénitence. —Maintenant, fit le saint, reculez toutes les plumes que vous avez envoyées au vent. C'est plus simple de contrôler les rumeurs, que de les multiplier par le commérage et c'est de graves conséquences. V. GERMAIN, ADOPTIONS, Quatre... m. janvier. AUMONES DE LA SEMAINE...



COMME ADAM ET EVE

Un confrère écrivait récemment dans son journal, au sujet des abonnements dont il attend le paiement avec impatience :

"On se scandalise en certains milieux parce que les dames de la société boivent leur thé et mangent les gâteaux des "five o'clock tea" avec leurs gants.

Pourquoi pas? Depuis longtemps je dîne avec mes souliers, ma chemise et mon pantalon. Cependant, si mes abonnés continuent à ne pas me payer leur abonnement, il ne me restera que la feuille d'Adam et Eve dans le paradis terrestre, pour grignoter mon crouton."

**Vous aimez mieux notre nouveau format....
AIDEZ - NOUS
à le rendre encore plus intéressant !**

● **EN NOUS FOURNISSANT DES NOUVELLES** — Chacun de nos abonnés peut nous envoyer le récit des événements qui se passent dans sa paroisse ou dans la région. Nous publions ces nouvelles **GRATUITEMENT** — à la condition qu'elles soient signées d'un nom responsable. Les lettres **NON SIGNEES** sont jetées au panier.

● **EN NOUS FOURNISSANT DE NOUVEAUX ABONNES** — Si tous nos abonnés actuels s'occupaient de nous recruter un nouvel abonné, parmi leurs parents ou leurs amis, nous pourrions améliorer considérablement nos différents services de nouvelles, de vignettes, etc.

● **EN PAYANT REGULIEREMENT VOTRE ABONNEMENT** — il suffit pour chacun de nos abonnés de regarder sur la bande-adresse de son journal pour connaître la date d'échéance de son abonnement. Si l'abonnement est dû, vous ne pouvez mieux faire pour nous aider que nous envoyer votre chèque ou un mandat-poste.

"Le Madawaska"
EDMUNDSTON, N.-B.

POUR RIRES

Voyage de noces à plus simple expression
—Alors, vous êtes parti, le jeune marié ?
—Où, je suis à faire mon voyage de noces.
Et bien, où est votre femme ?
—Elle ne peut pas venir, il faut qu'il reste quelqu'un à la boutique.
Amour conjugal
La Vieille : — Vois-tu, mon ami, l'idéal ce serait que nous disparaissions tous deux en même temps... le même jour.
Le Vieux : — Tu en as de bonnes toi, Virginie... je préfère demeurer pour te pleurer.

Règlements du hockey

Suite de la page 10

leur zone défensive, avant que la rondelle y soit. Punition mineure pour l'équipe violant ce règlement. Punition au tème joueur pénétrant dans la zone de défense. Mais l'arbitre doit attendre que le jeu soit complétement arrêté avant de punir l'équipe en faute et si un point est enregistré par l'équipe à l'attaque, le point compte et la punition n'est pas imposée.

La rondelle doit être tenue en mouvement en tout temps. Sauf permission d'un tour en arrière de ses buts, une équipe en possession de la rondelle dans sa zone de défense doit toujours faire avancer la rondelle en direction des buts opposés excepté si empêchée par l'adversaire. Punition mineure au délinquant.

Un joueur dans sa zone défensive ne peut passer la rondelle par en arrière dans cette même zone pour retarder la partie. Mise au jeu nouvelle. Si un jour à l'attaque, non en possession de la rondelle, se place en avant ou près des buts adversaires de manière à obstruer la vue ou les mouvements du gardien, si celui-ci est dans ses buts, il faut une nouvelle mise au jeu à 5 pieds en dedans de la zone neutre et tout point compté dans ces conditions est nul.

Somme toute, le jeu est contrôlé

par un code de règlements dont la moindre infraction entraîne une punition ou une nouvelle mise au jeu. Les règlements sont tels cependant, que jamais plus de deux joueurs peuvent servir des punitions en même temps, s'ils sont d'une même équipe. Un troisième délinquant voit donc sa punition suspendue jusqu'à ce que son ou ses équipiers reviennent sur la glace.

Pour diviser la charge et l'ouvrage des arbitres, la surface de la glace est divisée en deux par une ligne imaginaire passant au centre de chaque but. Pendant la partie, chaque arbitre est directement et entièrement responsable pour sa moitié de patinoire où il officie, mais les deux arbitres peuvent donner des punitions pour une éfraction commise à quelque endroit qu'ils la voient. Le public peut aider efficacement au travail des arbitres et des autres officiels de la partie en ne se contentant que d'applaudir également les deux équipes. Le public ne devrait donc jamais se permettre de critiquer un officier, de huer un adversaire ou de pousser un allié à mal se conduire envers un adversaire. Mieux vaut encourager le beau jeu de mal conseiller un joueur suspecté par la fatigue ou les coups assez violents qu'il vient de recevoir.

Madawaska, Me

Continue from page 2

Under the C.W.A. project, Grand Isle is putting up four new school buildings employing about 34 men. The estimate cost when completed will be about ten to eleven thousand dollars.

Another project employing 27 men graveling 7 1/2 miles of road 10 feet wide and 6 inches thick at an approximate cost of six to seven thousand dollars.

The town of Grand Isle at this time last year had in the neighborhood of 100 families on relief. At this time thanks to the C.W.A. e-

mergency relief work and education as there are not more than 5 or 6 families receiving relief aid for which they are not giving anything.

The town of St. Agatha is working on the C.W.A. project employing 38 men outdug down the Guereville hill and curve on the Frenchville road. The work is pretty near completed.

Another crew are repairing the school building at a cost of two thousand dollars.

The town of St. Agatha, another town having in the neighborhood of 60 families receiving relief a year ago. Now has about 3 or 4 said aid. The rest are either employed on the C.W.A. project or relief work in education.

The pupils of the St. Thomas School will present a very interesting entertainment, for the benefit of the parish, in the St. Thomas Hall on Sunday February 11th at 8:00 P.M. EST. This party is in honor of the 5th anniversary of the St. Thomas Aquinas Church.

The program will include the following songs and plays: Orchestra by Mrs. Arthur Cyr and her Orchestra; Jimmy Our Puppy Song by the Primary, 1st and 2nd grades; Orchestra by Mrs. Cyr; A Tea Party by the 2nd grade; La Charité Song by Maritza Picard; A Lincoln Birthday Program by the 4th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Le Chanture Song by the 3rd 4th 5th and 6th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; The Valentine Shop by the 5th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Washington's Birthday by the 4th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Une Excursion Four Le Oel by the 1st grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Une Cure Merveilleuse Operette by a few mixed grades; Orchestra by Mrs. Cyr; Remerciement by Nathalie Stuppe; Work Drill by the 2nd and 3rd grades; Tableau by the 2nd and 3rd grades; Address by Mae Rita Dionne and Orchestra by Mrs. Cyr.

Miss Therese Beaulieu of Lowell, Mass. was spending the weekend with friends in Edmundston together with Miss Leana Thibodeau of Grand Isle.

Miss Zella Cyr of Grand Isle was the week-end guest of her sister Mrs. Alfred Dumais.

Miss Marie Ange Gagnon formerly employed in Lewiston, is now making her home with her parents Mr and Mrs George Gagnon of Upper Frenchville.

The Fraser Pulp Hockey team defeated the Knights of Columbus by a score of 5 to 2 Sunday afternoon in the Bachelor's Arena. Dr. Hebert, goalie for the Knights of Columbus, was absent on account of his mother's death Sunday forenoon.

Pat Rossignol of St. Agatha was the week-end guest of his family in town.



Coleman Mantles ARE BUILT TO LAST LONGER

The amount of light you get from your gasoline lamp or lantern depends largely upon the kind of mantles you use. To be sure of longer service, better light and more light, always use genuine Coleman Mantles on Coleman Lamps and Lanterns.

Coleman Mantles are scientifically made. They are correct in size, design and texture. No side seams to split. Reinforced across bottom. Saturated with highest grade light-giving chemicals. They are made stronger to last longer.

Look for the name "Coleman" stamped in each mantle. Always ask for the genuine.

ASK YOUR LOCAL DEALER for the name "Coleman" or write THE COLEMAN LAMP & STOVE CO., TORONTO, CANADA

Miss Gilberte Parre of River du Loup is spending a few days with relatives and friends in Edmundston.

Funeral services for Mrs. Felix Hebert, 79, of Edmundston were held Wednesday Feb. 7 Mrs. Hebert died suddenly Sunday forenoon at the home of her son Dr. Fred Hebert.

She leaves to mourn one daughter Mrs. George Sirois of Edmundston. Two sons, George, Manager

NOTICE OF SALE

TO Aurore Michaud Albert of the City of Montreal, Province of Quebec and Emile Albert, her husband, and all others whom it may concern :

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in an Indenture of Mortgage made by Aurore Michaud Albert and Emile Albert, her husband, to Richard Sullivan and Henry J. Sullivan, and assigned to Maxime Albert on the 25th day of February, A.D., 1928 :

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said Mortgage, default has been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Saturday the 31st day of March, A.D., 1934, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows :

"All that certain piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska and Province of New Brunswick being described and bounded as follows : — Beginning at a stake on the north side of the highway road between the division line of lands of Victor Albert and Reverend Father Thomas Albert, thence running north to the Teniscouati Railway line a distance of about two hundred feet to a stake at the station road, thence south running a long said station road sixty feet to said Vital Audibert's line running west one hundred feet to another stake; thence south along the division line between Vital Albert and said Vital Audibert, running a distance of one hundred and fifty feet to the said highway road to a stake and thence running west along the said highway road a distance of about one hundred and thirty-five feet to the place of beginning; containing two acres more or less. Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the nineteenth day of January, A.D., 1934.

Maxime Albert, per C. J. LEGER, Atty Assignee of Mortgage. Solicitor for Assignee. 4fs-25janv

ATTENTION !

La chasse au Chevreuil est maintenant prohibée. La loi est sévère pour ceux qui ne se conforment pas à ses exigences. Soyez généreux. N'allez pas détruire le gibier inutilement.

Publié par le Club de Chasse et de pêche du comté de Madawaska dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

of the Canadian National Bank in La Malbaie, Qué. and Dr. Fred of Edmundston.

—Thomas D. Dufour, employed by the Federal Land Bank of Springfield, Mass. returned Monday from a few week's business trip to Springfield, Mass.

—Friends and relatives of Mrs. Lidore Dalgic are sorry to hear that she is seriously ill at the Edmundston Hospital. Last Friday an operation was performed on her where they cut one of her legs above her knee.



Avis de Legislation

AVIS est par les présentes donné qu'à la prochaine session de la Législature de la province du Nouveau Brunswick, la Municipalité de Madawaska demandera à être autorisée d'effectuer des emprunts temporaires pour une somme d'argent n'excédant pas QUATRE-VINGT DIX MILLE DOLLARS (\$90,000). Daté à la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, ce dix-neuvième jour de Janvier, A.D. 1934.

Thadée D. HEBERT, secrétaire-trésorier.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Municipality of Madawaska will at the next Session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, seek authority to effect temporary loans in a sum not to exceed NINETY THOUSAND DOLLARS (\$90,000). Dated at the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, this Nineteenth day of January, A.D., 1934.

Thadée D. HEBERT, Secretary-Treasurer.

3fs-25janv

Avis de Legislation

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine Session de la Législature du Nouveau-Brunswick, par la Municipalité de Madawaska, pour faire passer un Acte ratifiant un contrat fait entre la Municipalité de Madawaska et la New Brunswick Railway Company, concernant l'assèment des terrains de ladite compagnie dans le comté de Madawaska, et pour fixer et déterminer le montant des taxes que ladite compagnie devra payer au comté. Daté à la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, ce 19ème jour de Janvier, A.D., 1934.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Municipality of Madawaska will make application to the Lieutenant Governor and the Legislative Assembly of the province of New Brunswick at the next session thereof for the passing of an Act ratifying an agreement made between the Municipality of Madawaska and the New Brunswick Railway Company, regarding assessment of lands of the said Company in the County of Madawaska, and for fixing and determining the amount of taxes to be paid by said Company for County purposes. Dated at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, province of New Brunswick, this nineteenth day of January, A.D., 1934.

MAGASIN BLACK & WHITE

Prix spéciaux Semaine du 9 au 15 Février

CLAMS boîte de 5 onces, chacune	12¢
Saumon — Keta — Salmon per tin — la boîte	10¢
Moutarde préparée, Prepared Mustard, pot 32 onces	25¢
Confitures Pommes et Fraises Jam, apple & strawberry, bte de 4 lbs	42¢
Papier de Toilette "Verything" Toilet Paper — 3 rouleaux — rolls	10¢
Poires — Pears Lynn Valley grosse boîte — large tin	17¢
Prunes sèches — Dry Prunes 3 lbs pour	25¢
Corn Starch le paquet — per package	9¢
Biscuits aux figues Fig bars, per lb	15¢
Essence de Vanille Vanilla Extract — btle 8 oz	23¢

LIVRAISON A DOMICILE
Tel. 144-2 — Rue Canada
AU COMPTANT SEULEMENT

A VOTRE SERVICE !

G. T. KENNEDY
Assurance Générale
89, rue de l'Eglise — Edmundston, N.-B.

Représentant les principales compagnies d'assurance : Vie, Feu et Accident-maladie.

JE NE M'OCCUPE OUE D'ASSURANCE — C'EST MA PROFESSION

Les Activites Sportives **Strike**

DANS LA REGION..... ET AILLEURS

"Il faut entretenir la vigueur de son corps pour entretenir celle de l'esprit" -Vauvenargues-

Les joueurs du High School d'Edmundston, champions du nord-ouest de la province

Ils gagnent les deux parties d'une série contre le High School de Grand Sault — Ils devront maintenant rencontrer le High School de Campbellton — La partie aura lieu ici le 14 février.

LE CHAMPIONNAT DE HOCKEY INTER-SCOLAIRE

En gagnant les deux parties d'une série "home and home game" avec l'équipe du High School de Grand Sault, les joueurs du High School d'Edmundston se sont établis champions du nord-ouest dans le cours vers le championnat interscolaire de hockey du Nouveau Brunswick. La première partie jouée à Grand Sault il y a quelques temps donna les résultats de 3 à 1 en faveur d'Edmundston. Ce dernier club a gagné la deuxième partie jouée ici samedi dernier par un score de 6 à 2.

Au cours de la rencontre de samedi dernier les joueurs locaux l'emportèrent sur leurs adversaires par leur rapidité et leur excellent jeu de combinaison. Lucien Fournier, Rosaire Fournier, et Wilfred McLean ont encaissé chacun deux points.

SOMMAIRE

Première période: 1, Edmundston L. Fournier (P. Albert), 2, Edmundston, McLean (Bourgeois).
Deuxième période: 5, L. Fournier, 4, McLean (R. Fournier).
Troisième période: 5, Grand Sault, A. Bertelsen (C. Bertelsen), 6, Edmundston, R. Fournier (McLean), 7, Grand Sault, A. Bertelsen (C. Bertelsen), 8, Edmundston R. Fournier.

ALIGNEMENTS

Edmundston - E. Lemieux, but; B. McDonald, D. Scott, défense; C. Bourgeois, W. McLean, R. Fournier, L. Fournier, L. McKinley, R. Albert, L. Albert, joueurs d'avant.
Grand Sault - E. Levesque, but; L. McLeod, S. Vasseur, défense; A. Bertelsen, S. Levesque, A. Bertelsen, A. Martin, P. Beaulieu, A. Merritt, joueurs d'avant.

La partie fut arbitrée par René Martin d'Edmundston.
Le High School d'Edmundston devra maintenant rencontrer le High School de Campbellton au cours d'une seule joute (sudden death game) qui aura lieu ici vendredi le 16

LES JUNIORS ONT BATTU LES MARCHANDS

Une bonne partie jouée à l'Aréna lundi soir dernier. Wasbrod encaisse 4 points et Gérald Fournier, trois points.

SCORE FINAL, 5 à 4

Au cours d'une partie sensationnelle de hockey qui fut jouée à l'Aréna lundi soir dernier, mais à laquelle malheureusement peu de spectateurs assistaient, les Juniors de la ville ont infligé une défaite à l'équipe des Marchands par un score de 5 à 4.

Trois points des Juniors furent encaissés par Gérald Fournier, les autres, furent comptés par Eldon Clair et Léo Martin.

Chez les Marchands ce fut Vic Wasbrod qui enrégistra les quatre points de cette équipe.

Les Juniors rencontreront l'équipe locale du High School dans une partie d'exhibition qui aura lieu samedi prochain dans l'après-midi.

Les deux équipes, celle des Juniors et du High School sont des équipes composées de jeunes gens de la ville et il y a des raisons tout à fait spéciales pour lesquelles le public devrait suivre ces joueurs de près. Ce sont des joueurs qui, demain, seront de véritables étoiles et feront honneur à la ville d'Edmundston si, dès maintenant, on leur donne l'encouragement voulu. Donc que chacun se rende à la partie de samedi prochain.

La Coupe "Tip Top Tailors"

La coupe "Tip Top Tailors" offerte par les célèbres fabricants canadiens de vêtements pour hommes, au joueur le plus utile à son club pendant la saison, a été décernée ces jours derniers à



"Snap" Dickie, l'habile joueur de centre des "Pulp".

Les juges, pris parmi les citoyens de cette ville, avaient à choisir entre Dickie et "Bob" Ritchie, deux joueurs des "Pulp".

"Snap" est un joueur de hockey de talent et de grands mérites, c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le féliciter.

Cependant, nous ne pouvons pas comprendre pourquoi et comment on limite le nombre des candidats à cette coupe. Il nous semble que "Paper", dans les buts des "Marchands" a été aussi utile à son équipe qui n'a perdu qu'une partie, que Ritchie dont le club s'est classé en troisième position dans les préliminaires.

Il nous semble aussi que chez les "Paper", comme chez les "Chevaliers" il se trouve des joueurs qui se sont montrés utiles à leur équipe. Réade et Dalgie des "Paper", Langlais et Wasbrod, des "Marchands", Copie LeBlanc et Beaulieu des "Chevaliers" sont au nombre de ceux-là.

"Copie", d'après le classement officiel, a un beau record comme joueur de défense: il se classe deuxième comme scoreur avec 10 points à son crédit, alors que Dickie en a 12, et Copie n'a que 2 minutes de pénitence.

Nous ne voulons pas enlever de mérites à "Snap". C'est un excellent joueur que tous les amateurs admirent et qui soulève l'enthousiasme de la foule par son jeu rapide et effectif. Cependant, le public se pose parfois des questions dont les réponses sont au détriment du bon sport dans notre ville.

La Rédaction.

FREDERICTON VICTORIEUX

Un appel téléphonique nous informait, tard hier soir, que la partie d'exhibition jouée à Fredericton entre l'équipe de cette ville et celle des Allstars d'Edmundston, avait donné les résultats de 4 à 1 en faveur du club de Fredericton. Il nous a été impossible d'obtenir de plus amples détails sur cette joute.

LES FRASER PULP SONT VICTORIEUX

Il gagnent la première partie de détail contre les Chevaliers - Dickie encaisse trois points.

RESULTATS, 5 à 2

L'équipe des Fraser Pulp s'est distinguée de nouveau dimanche dernier en battant les Chevaliers par un score de 5 à 2. C'était la première partie de détail en vue de la coupe Mitchell. Les deux équipes ont joué une partie rapide mais les Chevaliers au lieu d'attaquer sans relâche se sont repliés à outrance sur leur ligne de défense. Ce fut aussi le jeu admirable de Dickie qui fa-

LES "CHEVALIERS" CONSERVERONT-ILS LEUR 2e POSITION ?

Les "Pulp" ont une avance de trois points dans la première partie. — Les "Bleu, Blanc, Rouge" devront jouer fort demain soir pour rester en lice.

C'EST LE TOTAL DES SCORES QUI COMPTE

Les champions de l'an dernier, dans la ligue locale, ont profité de l'absence de "Doc" Hébert, dans les buts des "Chevaliers" dimanche dernier, en prenant une avance de trois points dans les parties semi-finales. Les "Pulp" ont ainsi une grande chance de participer aux parties de détail contre les "Marchands", s'ils conservent cette avance dans la partie de demain soir.

Contrairement à ce que nous disions la semaine dernière, c'est le total des scores de deux parties qui détermine les vainqueurs du semi-final, et non deux victoires dans

LE RIVIERE-DU-LOUP BATTU PAR NOTRE EQUIPE ALLSTARS

Beaulieu encaisse trois points — Montée sensationnelle de Wasbrod — Vezina se distingue chez les visiteurs.

POINTAGE 7 à 2

La partie d'exhibition jouée ici vendredi dernier entre les Rivière-du-Loup et les Allstars a donné les résultats de 7 à 2 en faveur des derniers. La partie fut rapide et à plusieurs reprises les visiteurs firent de dangereuses incursions sur le territoire ennemi, mais ils furent déjoués par les excellents "poke-checks" des Allstars dont la défense fut en plus très difficile à pénétrer.

Pour l'équipe locale, Beaulieu a encaissé trois points, le premier sur une passe de Len LeBlanc, le deuxième sur une passe de Wasbrod et le troisième encaissé au cours d'une légère mêlée. Milo Gagné a ouvert le pointage sur une passe de Dickie après 3 minutes de jeu. Wasbrod a enrégistré un point à la fin de l'après-midi en faisant l'une des montées solo les plus sensationnelles que nous ayons vues cette année.

Le début de la deuxième période à la suite d'un bel effort individuel et Len LeBlanc envoya le disque dans

chita la victoire des Pulp. Bo Ritchie a également fait un excellent travail dans ses filets. Il n'est que juste de l'air remarquer que les Chevaliers ont été grandement désemparés en raison de l'absence de leur gardien de but régulier Doc Hébert.

Dickie a encaissé trois points pour les Pulp, les deux premiers sur des montées solo et le troisième sur une passe de Perron, qui a lui-même ouvert le pointage au cours de la première période après une minute de jeu. Gérald Fournier a score sur une belle passe de Mac Fournier.

Chez les Chevaliers Milo Gagné a score dans la première période par un effort individuel. Yvon Hébert a compté l'autre point dans la deuxième période sur un rebound. Il n'y eut qu'une punition d'infligée pendant toute la partie qui fut arbitrée par Noseworthy et Rousseau.

La série semi-final entre les Pulp et les Chevaliers sera une série de deux parties dont la totalité des points encaissés, décidera du gagnant.

SOMMAIRE

Première période: 1, Pulp, Louis Perron, 1 00 2, Pulp, Gérald Fournier (Mac Fournier), 5 00 3, Pulp, Snap Dickie, 12 00 4, Chevaliers, Milo Gagné, 12 00 Punitons: 0

Deuxième période: 5, Chevaliers, Yvon Hébert, Punitons: Gérald Fournier 11 00

Troisième période: 6, Pulp, Dickie (Perron), 12 00 7, Pulp, Dickie, 14 00 Punitons: 0



"Ils ne passeront pas" semblait être le mot d'ordre des joueurs du High School dans la course vers le championnat interscolaire de la province.

ARENA BACHELOR

HOCKEY

VENDREDI 9 Février à 8h.30 P.M.

CHEVALIERS

vs

FRASER PULP

dernière partie semi-finale

10 Février

Juniors vs High School

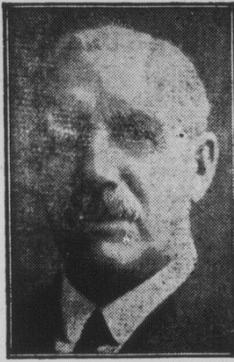
Samedi après-midi

IL EST STRICTEMENT DEFENDU DE FUMER PENDANT LES JOUTES DE HOCKEY

MORT DU SENATEUR ROBERT FORKE

Le défunt fut chef progressiste et ministre de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King (1926-1929).

Winnipeg, 2 — Le sénateur Robert Forke, ancien chef progressiste, ministre de l'immigration et de la colonisation de 1926 à 1929, est décédé ce matin, à l'âge de 73 ans.



Né en Ecosse, il avait immigré à l'âge de 22 ans. Peu après son arrivée au Canada, il était allé s'établir cultivateur à Piperstone, au Manitoba. En 1921, il obtenait son premier mandat aux Communes, et il

devenait chef des progressistes en remplacement de M. T. A. Crerar, démissionnaire. Réélu à l'élection générale de 1925, puis à celle de 1926, il acceptait peu après le portefeuille de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King. Nommé sénateur le 30 décembre 1929, il résignait son portefeuille. M. Forke faisait partie de la United Church of Canada.

Sa femme et trois filles lui survivent.

Le décès de M. Forke porte à neuf le nombre des vacances au Sénat.

MARTIN A PLAIDE COUPABLE

Denis J. Martin, de Baker-Brook, est impliqué dans l'affaire des contrebandiers à Québec et plaide coupable.

Québec, 5 février. Denis J. Martin, propriétaire de garage de Baker-Brook, âgé de 40 ans, qui avait d'abord plaidé non coupable d'avoir trempé dans l'affaire des contrebandiers dont les procès s'instruisent ici aux assises actuelles de la Cour du Banc du Roi, a changé son avis de non culpabilité en celui de culpabilité. Deux autres accusés, J. A. Mercier et Edgar Heppell qui avaient plaidé non coupables ont également changé d'idée et plaident coupables. Les trois accusés recevront leurs sentences à la fin des assises actuelles.

Martin et Heppell, matelot du Bic Qué., ont été arrêtés sur fin de semaine et ont comparu devant le Juge Wifred Laliberté.

ARRESTATION DE 4 CHASSEURS DANS LE MAINE

Comme Magloire Pelletier refusait de se rendre, le garde-chasse Cash Austin dut lui passer une balle dans le pied.

TROIS SONT CONDAMNÉS

Ste Agathe, Me. 6 Fév. (D. N. C. R.) — Jeudi le 24 janvier, M. Cash Austin de Fort Kent, garde-chasse pour l'Etat du Maine, a arrêté quatre chasseurs, qui revenaient de Mud Brook avec un chevreuil. Lundi devait avoir lieu leur procès mais les accusés ont négligé de comparaître en cour. M. Austin dut aller les chercher et fut obligé d'enfoncer la porte de la maison de Magloire Pelletier, l'un des accusés, pour entrer. Celui-ci lui lança un marteau que M. Austin put éviter. M. Austin dut lui tirer une balle dans le pied pour opérer son arrestation.

Le juge Albert Pelletier de Frenchville condamna Magloire Pelletier et Jos Hébert un autre inculpé, à 60 jours de prison chacun, pour avoir tué un chevreuil hors de saison et à 60 jours de plus pour avoir chassé avec des chiens. Pelletier devra répondre à un autre chef d'accusation qui est celui d'avoir offert de la résistance au moment de son arrestation. Albert Hébert, un troisième accusé, a été condamné à 60 jours de prison pour avoir péché sans permis. Le jeune fils de Pelletier n'a pas été condamné. Les chiens qui figuraient dans cette cause ont été tués sur ordre de la cour et deux paires de raquettes, deux fusils et deux traîneaux ont été confisqués.

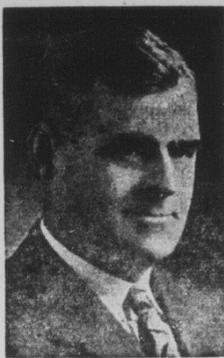
UN CHEVAL EFFAROUCHE TUE UN AUTRE CHEVAL

Curieux accident survenu sur la rue Queen, mardi après-midi.

Un accident assez curieux qui a, en même temps, eu des conséquences fâcheuses s'est passé en ville mardi dernier vers les 4 heures de l'après-midi. Un cheval attelé à une voiture et qui avait été laissé sans gardien pour quelques moments en avant du magasin de Mme Poitras sur la rue Queen pris le mors aux dents et s'enfuit à toute vitesse. Ce faisant, il vint en collision avec un autre cheval qui traînait un chargement de bois et qui était conduit par M. Antoine Poudre de St-Joseph de Madawaska.

L'un des témoins de la voiture que traînait le cheval effarouché, enfonça le poitrail de l'autre animal qui fut tué sur le coup. Le premier animal qui était la propriété de M. Denis Martin de cette ville en fut quitte pour une profonde blessure au cou, que lui infligea le timon de l'autre voiture.

Chef d'Opposition



L'hon. A.-A. DYSART, chef du parti libéral dans notre province, qui dirigea les débats de l'opposition pendant la présente session à Fredericton.

Epargnez afin de lui assurer son avenir



Votre enfant compte sur vous pour débiter dans la vie. La seule manière de lui assurer les moyens nécessaires, c'est de le mettre en état de gagner sa vie honorablement.

L'avenir de vos enfants et leur succès futur, voilà les raisons pour lesquelles vous devez travailler à vous constituer un fonds d'épargne sans tarder.

Procurez-lui un livret-caisse revêtant la forme d'un livre, afin de lui enseigner la plus importante vertu sociale : L'EPARGNE.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

GERANT SUCCURSALE
P. Blanchet Edmundston, N. B.
SOUS AGENCE
Noel Lizotte, Clair, N. B.

DE LA PLANCHE D'EPINETTE ?

Ceux qui ont de la planche d'épinette bien sèche, sont priés de communiquer avec moi. Je l'achèterai à très bon prix.

L. H. MORNEAULT,
Edmundston, N. B.

Partie de Cartes

à ST-JACQUES — Dimanche 11 Février
au profit de l'Eglise

Deux prix d'assistance et plusieurs autres prix

Admission : 25c — Goûter : 10c

MAGASIN VICTORIA INDEPENDANT

Jos. MICHAUD

MAISON FONDÉE EN 1897

SPECIAUX DU 8 AU 16 JAN.

EPICERIES

- BISCUITS Soda, Bte de 2 lbs 22¢
- CAFE, Chase & Sanborn. Bte 1 lb 43¢
- GRUAU avec cadeau. La bte 29¢
- FROMAGE canadien la lb 18¢
- SAUMON Rose, bte 1 lb 10¢
- POIS à soupe, cuisants, 10 lbs pour 40¢
- SAVON Dollard 10 barres pour 27¢
- SODA à Pâte, 3 lbs 19¢
- Soupe aux tomates Clark, 3 btes pour 25¢
- SUCRE brun, la livre 07¢
- PEANUTS, la lb 10¢
- BALAIS à 5 cordes, chacun 25¢
- Loche (Tomcods), la lb 7c
- Eperlans (smelts) la lb 18c
- Morue fraîche, la lb 7c
- Hareng frais, la lb 7c

Aubaines

pour Dames

- "BLOOMERS" ouatés, bleu-marin, pour enfants, à 29¢
- CHAPEAUX en feutre pour dames, valeur de \$1.95 pour 95¢
- CHAPEAUX en velour, valeur de \$2.95 pour 1.29
- BAS de soie "full fashioned" sacrifiés à 59¢
- COTON à tisser non blanchi, la livre 55¢
- COTON à tisser blanchi, la livre 65¢

Voyez nos beaux draps de coton non blanchi—2½ vges de largeur pour

79¢

Nous venons de recevoir un bel assortiment de percale "tubfast" à prix attrayants

Ne MANQUEZ PAS NOS SPECIAUX de fin de Semaine.

LE PREMIER MINISTRE PARLE PENDANT QUATRE HEURES ET DEMIE

Il défend la politique de son gouvernement. — Pas d'éllections cette année. — L'emprunt du Pacifique Canadien. — Les statistiques. — Discours de M. Bourassa.

Ottawa, ("Le Devoir") — Le premier ministre, M. R.-B. Bennett, a démontré une fois de plus qu'il a autant de résistance physique et oratoire que le chef de l'opposition libérale, M. Mackenzie King. Celui-ci avait prononcé, lundi, un discours de quatre heures et demie, M. Bennett a prononcé hier, un discours de quatre heures et demie.

Ces constatations chronométriques sont d'autant plus à propos que jusqu'ici le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a eu l'allure d'un marathon, tout au moins de ce que les sportifs appellent une course de longue haleine. Il est heureux pour les autres parlementaires que la suite du débat sur l'adresse soit maintenant réglée par le règlement qui limite les discours à quarante minutes.

Deux députés ont eu le temps de parler après M. Bennett et avant l'ajournement qui se produit automatiquement à onze heures: M. Robert Gardiner, député d'Acadia, qui conserve toujours son titre de chef des Fermiers-Unis de l'Alberta, ce qui équivaut au titre de chef de l'opposition d'extrême gauche, et M. Henri Bourassa, député de Labelle.

PAS D'ÉLECTIONS CETTE ANNÉE M. Bennett était tout à fait en forme et il a prononcé un excellent discours. De ses remarques du début, d'aucuns concluent que nous n'aurons pas d'élections générales cette année.

En fait, M. Bennett s'est borné à dire que les hommes d'affaires du pays ne peuvent pas à ce que des élections générales aient lieu immédiatement. Immédiatement, cela ne veut peut-être pas dire dans six ou sept huit mois.

Quoi qu'il en soit, M. Bennett a déclaré que certaines des décisions de son gouvernement qui ont été fortement critiquées ont été prises de plein droit et qu'il appartient au peuple d'approuver ou de condamner. Parmi ces décisions, le premier ministre a particulièrement souligné celles qui ont trait à l'accord du blé, signé à Londres l'été dernier, l'établissement d'une banque centrale, à la garantie d'un emprunt de \$60,000,000 au Pacifique Canadien et l'établissement des titres nobilitaires.

L'EMPRUNT DU P. C. A propos de la garantie de l'emprunt du Pacifique Canadien, le premier ministre a fait des remarques qui méritent d'être soulignées parce qu'elles éclairent d'un jour cru le brouillard qui se trouve versé le char de l'Etat. Le gouvernement fédéral a garanti un emprunt de \$60,000,000 au Pacifique Canadien pour empêcher que cette entreprise ne marque à ses obligations. Le crédit de tout le pays en est été trop fortement affecté.

"Il est difficile, dit M. Bennett, d'administrer ce pays où il faut de l'argent. Le pays a des revenus limités et pas de richesse accumulée. Pendant la guerre, nos gouvernements ont engagé l'avenir sans paraître se rendre compte de l'étendue des obligations assumées."

M. Bennett, qui s'y connaît en fait de dollars, note que la guerre nous a coûté \$3,000,000,000 et l'établissement de quelques réseaux ferroviaires, un autre milliard de dollars. Quand il s'agit de dépenser, a-t-il dit, c'est tout à fait différent. Nous en sommes à l'heure pénible des échéances à rencontrer et malheureusement cette heure coïncide mal, au moment où le monde, frappé du même mal que nous, traverse une crise terrible.

LES STATISTIQUES Le discours de M. Bennett se fondait, comme d'ailleurs celui de M. Mackenzie King, sur une assiette de statistiques. Le chef libéral avait mis en doute l'exactitude des statistiques officielles. Le premier ministre a pris une bonne heure, en commençant, pour établir que les statistiques officielles sont compilées aujourd'hui de la même façon et par les mêmes gens que du temps des libéraux.

Après cela, M. Bennett a entre-tenu la députation de divers sujets; les accords de la conférence impériale d'Ottawa, les accords commerciaux conclus subsequmment avec des pays qui ne sont pas de l'Empi-

re, la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, l'accord conclu à Londres, avec divers pays à propos du blé et des emblavures, le crédit rural, le secours aux chômeurs, la banque centrale, les titres nobilitaires, la commission d'enquête parlementaire sur les méthodes injustes en affaires, les rapports des journaux.

RAPPORTS DE JOURNAUX INEXACTS Dans son discours, M. Mackenzie King avait abondamment cité des extraits de journaux, notamment des rapports journalistiques de discours du premier ministre. Celui-ci prétend que les rapports en question ne sont pas exacts. Cette fois tout de même il ne blâme pas les journalistes. Il comprend qu'il ne soit pas possible de rapporter en quelques colonnes le texte intégral d'un discours de quarante ou cinquante minutes.

Si encore les discours de nos chefs politiques se limitaient toujours à 40 ou 50 minutes. Il arrive que ces discours soient de quatre heures et demie. M. Gardiner a fait un discours sans éclat. Son sous-amendement en constitue la partie essentielle. Le chef d'extrême gauche semble favorable à la C.C.F. Il réclame une banque centrale et une meilleure répartition de la richesse.

M. BOURASSA Le discours de M. Henri Bourassa, le dernier de la soirée, a causé, par contre, une forte impression. Le député de Labelle a fait un appel aux gens de tous les partis pour qu'ils mettent fin sans tarder à leurs petites guerres de partisans. Il ne devrait pas s'agir pour l'heure de savoir si ce sont les rouges ou les blancs qui remportent le pouvoir, ou encore les gens de la C.C.F., mais de trouver le moyen d'établir un régime social qui se fonde sur la justice, l'équité et la charité. En passant, M. Bourassa a dit que le programme de la C.C.F. contient pas mal de bonnes choses et que ce la mérite d'être pris en considération. Il a déposé de dix traités au trust électrique de Montréal, affilié à la Royal Bank ainsi qu'au Montréal Trust, et aussi au trust du charbon de M. le sénateur Webster.

Mais tout cela n'était qu'en passant. M. Bourassa a surtout insisté sur la nécessité, à l'heure actuelle, d'obtenir la coopération des gens de bonne volonté appartenant à tous les partis. La coopération est nécessaire entre les gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, entre tous les groupes de la société. M. Bourassa a insisté encore sur le sort pitoyable de la petite bourgeoisie, des petits propriétaires dans la crise actuelle et il a demandé au gouvernement de penser à eux en préparant son prochain budget.

Les galeries de la Chambre des Communes étaient encore remplies quand M. Bourassa a parlé. La plus part des députés de droite, de gauche et d'extrême gauche étaient à leurs banquettes. La députation présente a vivement applaudi l'orateur.

LES FRUIT-A-TIVES SOULAGERENT MERVEILLEUSEMENT... DIT UNE VICTIME DE LA CONSTIPATION

AFIN que d'anciens bénéficiaires de son expérience, Mme Williamson, a bien voulu dire tout le soulagement que les Fruit-a-tives lui ont donné de la constipation. Comme preuve positive, elle atteste devant notaire: "Je fais serment que je souffrais de constipation depuis l'âge de douze ans. Je ne me suis jamais sentie bien avant de commencer prendre des Fruit-a-tives, et maintenant, je puis dire en toute sincérité qu'elles m'ont donné un merveilleux soulagement. J'ai retrouvé la joie de vivre, et à tous ceux qui sont affligés du mal qui me faisait souffrir, je conseille fortement les Fruit-a-tives."

Une déclaration sous serment à l'effet de ce qui précède a été faite devant notaire, à Montréal, le 4 novembre, 1933. Original au dossier. Fruit-a-tives 28c et 58c à toutes pharmacies.

Des retraitants

Des dates des retraites, en 1934 — Janvier: du 10 au 19, Villa Martin; du 23 au 1er février, Villa Manrèse; Avril: du 10 au 19, Villa Manrèse; du 24 au 3 mai, Villa St-Martin; Juin: du 21 au 30, Villa Saint-Martin; Juillet: du 3 au 12, Villa Manrèse; Août: du 6 au 15, Val Racine, Chl coutini.

QUELQUES REFLEXIONS

APRES LA RETRAITE DU R. P. O. LACOUTURE, S. J.

A son fidèle disciple Timothée, saint Paul faisait cette exhortation: "Je t'avertis de ramener la grâce de Dieu, que tu as reçue par l'imposition de mes mains". (Tim., II, ch I, v. 6).

Ces paroles de l'Apôtre s'adressent à nous tous, prêtres du Seigneur. Elles sont en réalité, l'écho de la voix de l'Esprit-Saint lui-même. C'est "la volonté de Dieu" que nous soyons des saints.

Nous ne l'ignorons pas: rien n'est plus propre à "ramener la grâce de Dieu" que les exercices spirituels. Nous le disons même souvent aux âmes qui nous sont confiées. Le succès des retraites fermées dans tous les diocèses est dû pour une bonne part, au zèle du clergé en faveur de cette œuvre.

L'Encyclopédie "Mens Nostra" exprime le vif désir de Sa Sainteté Pie XI "de voir se répandre dans le clergé séculier et régulier", comme "parmi la masse de laïques" catholiques" les pratiques des exercices spirituels.

Le Saint Père "approuve loue et recommande" la méthode de saint Ignace, "qui a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innumérables de sainteté". Dans notre pays, elles sont déjà nombreuses ces maisons de retraite, où se suivent ces pieux exercices. Nous les devons aux dignes Fils d'ignace de Loyola et à d'autres Congrégations religieuses également bien connues, qui tous ont droit à une grande reconnaissance.

Le clergé canadien est particulièrement heureux de profiter des avantages spirituels que lui offrent, depuis deux ans, les dévotés Directeurs de la Villa Manrèse et de la Villa Saint-Martin. Plusieurs fois par année, ils daignent recevoir dans leur cénacle respectif les membres du clergé séculier et régulier. Ces retraites sacerdotales durent tout jours. Elles se font dans le plus parfait silence "In silentio Domini". Le R. P. O. Lacouture, S. J., en est le préicateur.

A l'heure actuelle, 600 prêtres et religieux ont suivi cette retraite. La manière originale et franque de l'accent si apostolique du Père Lacouture, font trouver courtes des heures qui, à première vue, pourraient sembler longues.

Les disciples d'Emmanuel se disent l'un à l'autre: "Est-ce que notre cœur n'était pas brûlant en nous, lorsqu'il nous parlait". Les retraitants du Père Lacouture éprouvent la même impression.

Il est si admirable et si touchant le plan de Dieu sur le monde, sur chaque âme en particulier! Jésus nous le montre dans son Evangile. Le Père Lacouture prêche l'Evangile. Il en explique le sens profond. L'amour, qui doit inspirer tous nos actes, ne saurait compter sur les délicates distinctions entre le véniel et le mortel.

Cet amour généreux, cet amour "sans limite" ne fait que répondre au désir du divin Maître qui a dit: "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait". Nous devons donc agir "en dieux", non pas en hommes. "Que celui qui est juste, se justifie encore".

La retraite du Père Lacouture dispose grandement les âmes sacerdotales aux saintes ascensions. Saint Paul disait à son disciple: "Sache qu'il viendra des temps difficiles". Et il l'invitait à le suivre dans sa doctrine, dans sa conduite, dans sa foi, dans sa charité, dans ses souffrances.

REGLEMENTS DU HOCKEY

Voici quelques règlements concernant le hockey, qui pourront être utiles aux amateurs, en leur permettant de mieux suivre ou de mieux comprendre les parties auxquelles ils assistent:

- Avant et après une partie, si quelque plainte s'élève, elle doit être faite par le gérant du club au gérant de la Ligue qui verra à la transmettre à l'Association. Pendant une partie, si un joueur ou un club a juste sujet de se plaindre, il devra le faire à l'un des arbitres par l'entremise seulement de son capitaine. L'arbitre verra alors si telle plainte nécessite un protêt à l'Association ou bien si elle mérite seulement d'être apportée à l'attention immédiate du gérant de la Ligue. Énumération de quelques punitions susceptibles d'être données: MINEURES, Deux minutes: 1 Tenir la rondelle avec mains ou gants; 2 Tenir adversaire de quelque manière; 3 Faire tomber ou assaillir adversaire; 4 Flâner ou user d'interférence; 5 Envoyer délibérément rondelle hors du rond; 6 Bloquer avec hockey des deux mains; 7 Accrocher avec hockey ou le porter en l'air; 8 Deuxième offense d'interférence sur "face-off"; 9 Joueur remplaçant un autre trop tôt; 10 Faute d'anti-défense ou de retard dans le jeu; 11 Changer de position pendant un "face-off"; 12 Se battre, si l'on n'est pas l'agresseur; 13 Donner un "body-check" trop près de la bande; 14 Jeter bâton dans zone défensive ou neutre; MAJEURES, Cinq minutes: 1 Faire tomber ou retenir adversaire pour sauver point; 2 Assaillir adversaire par derrière; 3 Donner "cross-check" ou assaillir gardien de buts; 4 Jeter bâton dans zone défensive ou neutre; 5 Donner un violent "body-check" sur la bande; 6 Causer blessures en faisant tomber ou par "cross-check"; 7 Commencer une bataille; 8 Porter hockey en l'air et blesser quelqu'un; 9 Deuxième majeure: dix minutes; TROISIEME MAJEURE, balancé de la partie au pénitencier MAUVAISE CONDUITE, Dix minutes (Substitut alloué): 1 Langage abusif ou déplacé envers un officiel de la Ligue; 2 Conduite très répréhensible, comme montrer à la foule son mécontentement de la décision d'un arbitre ou juge; PARTIE, balance de la partie: 1 Causer délibérément blessures; substitut alloué après 20 minutes; 2 Tenter de causer blessures à l'officiel ou spécialiste; substitut alloué; 3 Donner ou tenter de donner coup de pied à adversaire; substitut alloué après 20 minutes; 4 Causer de l'interférence aux officiels; substitut alloué; N.B. Tout gérant ou entraîneur retenant ou frappant un officier, sera suspendu de la partie et devra quitter la boîte des joueurs. FACE-OFF Mise au jeu de punition: 1 Gardien de buts ne jetant pas rondelle immédiatement, ou la jetant en direction des buts opposés; 2 Tout joueur en défense tombant sur rondelle en-dehors de 10 pieds de ses propres buts. HORS-JEU: 1 Joueur acceptant une passe dans sa zone offensive, en avant de la rondelle. Mise au jeu 5 pieds en arrière de la ligne dans la zone neutre; 2 Joueur, acceptant une passe de sa zone défensive à la zone neutre. Mise au jeu à l'endroit où la passe a commencé. Si un joueur s'empare de la rondelle avec un gourlet brisé, arrêt et mise au jeu. Les joueurs peuvent être changés en tout temps pourvu que les remplaçés soient au banc quand les substitués entrent dans la partie. Sans quoi, mineure au substitut. La rondelle peut être passée en avant, d'un joueur à son coéquipier dans n'importe quelle zone, mais un joueur ne peut traverser en avant de la rondelle la ligne bleue de la zone neutre pour aller dans la zone défensive et attendre la passe ou la rondelle. Il est toujours permis de pousser

La TOUX et le RHUME des Enfants se Passent du Soir au Matin

Merci! ne vous inquiétez pas quand un de vos petits enfants a un rhume ou la toux—achetez tout simplement une bouteille de MIXTURE BUCKLEY et mélangez-en avec une égale quantité de miel. Elle est rapide comme l'éclair. Une agréable petite dose donne des résultats évidents. Deux doses suffisent souvent pour guérir un mauvais rhume.

Si n'oubliez pas—que la MIXTURE BUCKLEY vous débarrassera, vous ou votre enfant, d'un rhume, de la toux, de la grippe ou de la bronchite, tout aussi rapidement. Son action rapide comme l'éclair vous surprendra. Ne prenez pas de chances. Refusez les substituts. La Mixture Buckley est en vente partout.

NOTICE OF SALE

To Fred Durpeau, of the Parish of Saint Andre in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, the heirs, executors and administrators of Aggie Durpeau, his wife, deceased, and to all others whom it doth or may in any wise concern: NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction, in front of the Law Offices of John M. Keeffe, at Grand Falls, N. B., on Friday, the sixth day of April, A.D. 1934, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that certain parcel of land known and distinguished as the north eastern half of Lot Number Six, in Tier One, Cyr Settlement, in the said Parish of Saint Andre, in the County of Madawaska aforesaid, containing fifty acres more or less, more particularly described in a Mortgage given by the said Fred Durpeau, and Aggie Durpeau, his wife, (since deceased), to me, the undersigned, Thomas Godreau, of the Parish of Saint Andre aforesaid, Farmer, which said Mortgage is duly registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book "R.2" of records, on Pages 54, 55, 56 and 57, inclusive, as Number 18349 TOGETHER WITH all the buildings improvements and appurtenances thereto belonging or appertaining.

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in the said mortgage, default having been made in the payment of the principal money and interest thereby secured. Dated this first day of February, A. D. 1934. Thomas GODREAU, Mortgagee.

John M. KEEFFE, Solicitor for Mortgagee. 915-886v.

NOTICE OF SALE

IN THE SUPREME COURT, KING'S BENCH DIVISION. BETWEEN: Thaddee Couturier, Plaintiff, and Delina Ouellet and Odilon Dufour, Defendants. NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of the Writs of Fieri Facias to me directed and issued in the above suit and dated the First day of June, A. D. 1933, I have for want of goods and chattels, seized the lands hereinafter described as follows: —

"All that certain piece of land situated in the Town of Edmundston, bounded on the front by northern side of Canada Road so called, and measuring in width fifty five feet; on the upper side by land owned and occupied by Thaddee Couturier, on the lower side by land owned and occupied by Mack Dumont and Eddie Ouellet, and at the rear by a line parallel with said Canada Road or by land owned by Fraser Companies Limited". Together with all buildings and appurtenances, belonging or in any manner appertaining thereto, and shall sell the same to satisfy the said Writs of Fieri Facias at public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, at 1:30 o'clock in the afternoon, on Monday the Twenty-sixth day of February A. D. 1934.

Dated this Nineteenth day of January, A. D. 1934. John B. BELLEFLEUR, High Sheriff, Madawaska County 5105-26Janv.

La rondelle avec son patin excepté pour compter un point ou lorsque son gourlet est brisé. Pas plus de trois joueurs, y compris le gardien ne peuvent se trouver à la fois dans

Suite à la page 7

LA PAGE DE LA JEUNESSE

MGR YELLE-EXHORTE TOUS LES JEUNES A ENTRER DANS L'A. C. J. C.

Approbation explicite de l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface. — L'efficace préparation aux tâches de l'avenir. — Les jeunes agriculteurs et l'A. C. J. C. — L'augmentation des effectifs et l'accroissement d'influence. — Un idéal à poursuivre.

Dans un article que publiait la "Liberté", de Winnipeg, Son Excellence Monseigneur Emile Yelle, p. s. s., recommandant fortement aux jeunes de s'inscrire dans l'A. C. J. C. Cette approbation explicite du nouveau prêtre ne manquera pas de réjouir et d'encourager tous les dirigeants ecclésiastiques. D'ailleurs, les précieux conseils de Mgr Yelle s'appliquent tout aussi bien au Québec et à l'Acadie qu'au Manitoba. Voici l'article.

"Un mois de propagande en faveur de l'A. C. J. C. c'est une très heureuse idée du Comité régional! Je m'en réjouis, j'approuve de tout coeur le projet, je bénis les propagandistes et je souhaite que leur appel arrive à tous les jeunes et trouve en chacun un accueil intelligent et sympathique.

La jeunesse, toute la jeunesse, doit se préparer activement aux responsabilités que lui apporteront les tâches de demain. L'horizon n'est pas très lointain! C'est une raison de plus pour les jeunes de ne laisser passer aucune occasion de s'instruire, de s'amuser, de se convaincre: le travail constant, la lutte pour le bien, la persévérance dans l'effort, avec la grâce de Dieu, surmontent toutes les difficultés.

Est-ce à la jeunesse qu'il faut le rappeler? Ce n'est pas à vingt ans qu'on se laisse décourager. On se sent peut-être plus exposé à ce faire illusion en s'imaginant que tout finira par s'arranger sans qu'il soit nécessaire de s'aider soi-même? Les jeunes gens, mettez-vous en garde contre cette forme d'inertie qui conduit à la mort: il nous faut plus en plus, l'intelligence développée par le travail et la réflexion, l'initiative, le courage, l'esprit d'union et d'organisation, et cela dans tous les domaines: foi religieuse ou les cadres extérieurs, même les plus magnifiques, ne suffisent pas sans l'ardeur des convictions personnelles; les autres ne tiennent pas compte de nous si nous consentons nous-même à n'être pas des valeurs; succès personnel, dans n'importe quelle profession ou occupation: la force physique ou la routine ne suffisent plus:

il faut l'intelligence et l'organisation. Jeunes gens, entrez dans l'A. C. J. C., faites partie de votre cercle paroissial, cherchez votre perfectionnement, mettez-vous en mesure de répondre aux exigences de l'avenir.

Le premier contact qu'il m'a été donné de prendre avec l'A. C. J. C. au Manitoba me laisse la meilleure impression: union dans la charité sans distinction de rang social, désir sincère de s'aider mutuellement, de coopérer à l'oeuvre commune, entraide fraternelle, il y a à tous les éléments d'une excellente action catholique.

Je me réjouis surtout de voir l'A. C. J. C. au Manitoba, en bonne voie de résoudre un problème difficile: l'adaptation des cercles de l'A. C. J. C. à la vie rurale. J'en félicite les aumôniers et les dirigeants de cercles: qu'ils continuent dans cette direction. Que nos jeunes de la campagne s'unissent, qu'ils apprennent à comprendre leurs véritables intérêts, à les défendre avec intelligence, pondération, charité, mais aussi avec courage et tenacité. Qu'ils comprennent de mieux en mieux ce qu'ils doivent à leur foi, à leur race, à leur profession, et qu'ils puisent dans ces convictions une noble fierté; qu'en restant attachés à la terre, ils sachent comprendre l'opportunité des améliorations qui leur permettront de sortir plus facilement des difficultés présentes, et de prévenir celles que l'avenir nous réserverait.

Ce furent conseils très éclairés — les circonstances le prouvent maintenant — que n'a cessé de répéter aux populations de la campagne Son Excellence Mgr Bélieu, son coadjuteur, qui se glorie d'être fils de la terre, n'aura pas une autre façon de voir et de juger.

Jeunes gens, apprenez à connaître l'A. C. J. C. Apprenez-vous de l'idéal qu'elle propose à ses membres. Jeunes agriculteurs, par les cercles de l'A. C. J. C. apprenez à apprécier ce que vous êtes, apprenez à rester ce que vous devez être. Etudiez les moyens de faire valoir pleinement les richesses latentes que vous por-

POUR ORGANISER DES SCOUTS CATHOLIQUES

(Conseils du R. P. Beaulieu, S. J., aumônier général des Eclaireurs Canadiens Français)

1—Il est très important que vous commenciez avec un chef, un jeune homme d'au moins 20 ans; un homme marié, quand sa femme ne crie pas trop à cause des absences du soir, peut faire.

Il faut au chef, avant les connaissances techniques, la vocation, c'est à-dire: a) le désir de se dévouer pour le bien des garçons et b) le tour de main peut les prendre et les entraîner.

2—Ayez un local. Pas nécessaire que ce soit une salle de club; mieux vaut que ce ne soit pas trop riche. Mais il faut un coin que les garçons puissent considérer comme leur, décorer, adapter, etc.

3—Commencez avec un petit nombre de garçons, sept ou huit au plus. Formez-les bien au point de vue technique et au point de vue scout: haute idée des vertus de franchise, de dévouement, de pureté. Puis, ils seront vos aides pour la formation des autres. Sans cela, le meilleur chef est incapable de former lui-même tout ensemble, vingt ou trente garçons. Mieux vaut prendre six mois avec quelques uns. Les choses ensuite vont plus vite et plus sûrement.

4—Il faut arriver dans la formation technique: a) à se débarrasser autant que possible de tout ce qui est livresse; b) à la donner sous forme de jeux presque sans que les garçons s'en rendent compte; c) à faire faire par les C. P. le plus possible.

C'est là un idéal qu'il ne faut pas perdre de vue.

CHEZ LES ETUDIANTS

La fille de chambre — Est-ce que je vais prendre ce tapis et le sortir pour le scouper?

L'Etudiant — Non, non, ce n'est pas un tapis, c'est la serviette de celui qui chambre avec moi.

L'homme devient fou par les femmes, il devient paresseux par la fumée du tabac, il devient tout simplement homme par la boisson.

Margot. — Il y a beaucoup de détonations dans le chemin du bonheur.

Lui. — Oui, et ils sont remplis d'amoureux qui s'en reviennent bredouille.

— Quel est le cours que votre garçon suit au collège?

— Je pense que c'est le cours descendant.

L'Agent d'immobilier. — Que pensez-tu de notre petite ville?

— Je vais te le dire, mon frère, c'est le premier cimetière que je vois avec un pavé en ciment et des lumières électriques.

tez dans vos belles âmes de chrétiens, dans vos coeurs vaillants de Canadiens français, dans vos nobles mains de travailleurs au sol!

Que l'A. C. J. C. augmente le nombre de ses membres, renforce ses cadres, que son influence s'étende à toute la jeunesse manitobaine. C'est le vœu que je forme au commencement de la nouvelle année; et ce vœu, je demande au Maître de la moisson de le bénir et de le rendre efficace.

Emile YELLE, p. s. s., Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface.

Partie de Cartes

L'oeuvre du scoutisme catholique est une belle oeuvre, une oeuvre méritante, qu'on n'oublie pas cela. Lun di prochain, aura lieu à Edmundston, dans la salle de l'Académie, une partie de cartes au profit des Eclaireurs. Que chacun, jeune ou vieux, se fasse un devoir d'être présent à cette partie de cartes et contribue ainsi au maintien et à l'avancement du scoutisme en notre ville.

Quand une femme a donné à clef de son coeur, il est bien rare qu'elle n'en fasse pas changer la serrure le lendemain.

Sainte Beuve

LE SCOUTISME

Par Paul Bélanger, S. J.



Que faire alors? Tout catholique qui connaît l'idéal si noble du scoutisme et toutes les beautés pédagogiques qui le réalisent, qui sait par ailleurs la grande piété de nos garçons, d'autant plus guettés par le diable qu'ils pratiquent la vraie foi, ne peut se résoudre, se croiser les bras, comme si le Saint-Père demandait une pareille inertie. Mille fois non!

Non; il s'empare du scoutisme, du scoutisme authentique. Baden-Powell le lui permet, et très volontiers! Et qu'en fait-il? Il le considère à la loupe; puis il l'adapte! Il l'adapte; Baden-Powell supplie toutes les nations et toutes les religions de ne jamais prendre tel quel son scoutisme, mais, pourvu que soient sauves les grands principes (qui ne sont nullement périlleux pour qui que ce soit, nous l'avons vu), de faire comme il fait lui-même chez lui, de l'adapter.

Qu'un catholique s'informe des sentiments si paternels du Saint-Père pour le scoutisme catholique, qu'il lise les discours enthousiastes que Sa Sainteté adressa aux 10,000 scouts catholiques qui le vinrent saluer au jubilé de 1925, qu'il constate l'angoisse qui serra le coeur du Père commun lorsque, pour des motifs de paix, il dut dissoudre lui-même ses chères troupes d'Exploratori Italiens, et qu'il ose ensuite, ce catholique, se mêler sincèrement du scoutisme catholique!

Les témoignages du Saint-Père seraient à citer tout au long.

Méditons cet extrait du discours du jubilé: "De Nos fils adolescents, nous avons ici un choix, une foule, une si belle et forte foule. Et ce n'est pas tout, puisque vous n'êtes pas seulement des jeunes catholiques, mais des jeunes catholiques éclaireurs. "Eclaireurs catholiques", cela ne veut pas dire peu, pour qui considère bien et sait apprécier tout le contenu de ces mots. Eclaireurs: la jeunesse seule ne suffit pas pour être ainsi nommés. Et si nombreux que soient les jeunes énergiques, tous les jeunes gens ne sont pas cependant de jeunes éclaireurs. Il y a beaucoup qui professent des habitudes plus commodes, plus tranquilles, moins pénibles. Pour être Eclaireur, il faut une disposition constante à la force et au courage, au calme et à la réflexion. Et pour être Eclaireur catholique, il faut de plus un sentiment profond de Dieu, de sa loi divine, de sa divine présence, qui harmonise les merveilles de la nature et en marque le point le plus exquis, le secret, l'enseignement le plus précieux. Soyez donc mille et mille fois bénis, vous qui êtes venus comme tant de vos frères sont venus de la Terre de Feu, du Cap de Bonne-Espérance, de l'Irlande, de l'Australie et d'autres terres encore plus lointaines. Que ne voudrions-nous pas faire pour vous?"

C'est bien aussi ce que pensent les évêques de maints pays qui ont connu l'Eclaireur catholique. Au Canada, les Eclaireurs catholiques sont à peine levés, que nos évêques leur disent aussitôt leur affection et leur confiance. C'est Monseigneur de Gaspé qui les désire ardemment, c'est Mgr Cloutier et son évêque auxiliaire aux Trois-Rivières, qui sont fermement convaincus "que le scoutisme catholique fera beaucoup de bien". C'est à Montréal, Son Excellence Mgr Gauthier qui, après avoir décoré de sa main l'un de nos petits Eclaireurs qui sauva héroïquement la vie d'une femme et de son enfant, signe volontiers une bénédiction spéciale aux Eclaireurs catholiques. C'est encore Son Excellence qui "lit avec grand intérêt et par moments avec une réelle émotion" le Manuel de l'Eclaireur, est convaincu que "la méthode d'entraînement scout peut faire le plus grand bien à notre jeunesse", et bénit encore de tout coeur ce travail et lui souhaite le plus complet succès.

Le scoutisme peut-il être catholique? Nous croyons l'avoir suffisamment démontré. Demandons-nous

Petite Direction

POUR FEVRIER

A la fin de ce mois va commencer le saint temps du carême. Un fidèle enfant de l'Eglise se fait un devoir de s'y préparer par le recueillement, de le sanctifier par la pénitence et la prière.

D'abord, vous ne prendrez point part aux folies du carnaval. Si vous vous accordez chez vous quelque réjouissance, que ce soit honnêtement et dans le Sclisme.

L'Eglise vous convie aux prières des Quarante-Heures. Venez rendre vos hommages à Jésus-Hostie, indignement outragé par les hommes.

Où? Profitez de ces précieuses journées pour ADORE, REMERCIER notre divin Sauveur, pour REPARER votre passé et SOLLICITER DES GRACES pour l'avenir.

Humilitez-vous en assistant à la cérémonie du mercredi des Cendres.

MEMORARE

Une nouvelle tombe vient de se fermer au cimetière de St-Quentin. Elle gardera dans son silence, jusqu'au jour du jugement les restes d'une personne pour qui la vie avait été une promesse constante de bonheur.

Mais au milieu de ce deuil s'insinue, reconfortante une note de douce consolation. Car Monseigneur Victor St-Pierre est mort en pleine conscience de son état, avec la plus chrétienne soumission à la volonté divine, malgré la maladie de si longue durée, soufferte avec distinction, jamais une plainte s'est échappée de ses lèvres. Il est apparu devant son Dieu tout rayonnant de la beauté du Christ son Sauveur et Refuge, qui est venu lui donner le salut des mourants dans la grâce salutaire de l'extrême-Onction. Du monde de la terre où il jouit aujourd'hui définitivement de la vie divine, son bonheur est incomparablement plus grand que celui qui semblait le bercer ici-bas durant de nombreuses années encore. Et cela est bien consolant pour ceux qui pleurent aujourd'hui "Bienheureux les morts, car ils voient leur Dieu."

A la famille St-Pierre, nous voulons leur dire combien leur deuil nous touche et combien nous voudrions les consoler. Mais la consolation humaine est si défilée, que nous nous sentons impuissants. Nous voulons implorer, plutôt celle de Dieu qui, des plus grands maux, tire le bien infini. Il demande notre collaboration pour la préparation de notre bonheur dans la tristesse.

Le courage pour le faire, se trouvera dans la prière humble et soumise. Cette prière, nous la ferons avec ceux qui, aujourd'hui dans un foyer, paraissant bien vide, mais où vivent encore des amis qui ont remué longtemps les cendres, élèvent leurs voix vers celui qui fut leur plus grande joie mais qui est maintenant dans le repos d'une paix nouvelle, celle de l'élu.

A. H. L. Accliste, St-Quentin, N.-B.

SANG-FROID DANS LE PERIL

Un courtisan de Philippe II, roi d'Espagne, vint d'un ton consterné, apprendre à ce prince que plus de 60 vaisseaux de la grande flotte qu'il avait levée contre l'Angleterre avaient été jetés par la tempête tant sur les rivages de ce pays, et sur les côtes de France, d'Espagne, d'Irlande, de Danemark, et de Danoemark. Le roi, au lieu de combattre les Anglais, et non pas les vents; que la volonté de Dieu soit faite! Le lendemain il donna ordre aux prélats de son royaume de remercier Dieu d'avoir conservé quelques débris de sa flotte, et il écrivit au Pape: "Saint-Père, tant que je resterai maître de la source, je regarderai comme sans conséquence ce que la perte d'un vaisseau." (Dict. des Hommes illustres)

maintenant comment pourrait grossir le scoutisme au Canada français.

Si vous désirez de l'Assurance adressez-vous toujours à:

E. J. HUBERT

représentant d'assurances de toutes sortes, ayant plusieurs années d'expérience dans cette ligne et vous offrant un service sans égal. — Autorisation spéciale pour émettre vos polices immédiatement sur demande.

Bureau: 31, rue Canada — Téléphone 250.

BUREAU DE PLACEMENT:

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications.

ARTICLES D'ECOLE
Cahiers — Crayons — sacs d'Ecole
Sets de Mathématiques — Livres d'histoire
PIPES — TABACS — CIGARETTES
Nous teignons les Chaussures et les Habits

PHILIPPE MONETTE.

Edmundston, N. B.

L'Industrie laitière.

Suite de la page 4

vinces Maritimes Cette organisation, — l'une des plus belles organisations coopératives que nous ayons dans la province, dit-il, — passe à travers une crise dans le moment. Ses affaires n'ont pas si bien marché l'an dernier que les années précédentes. C'est dit-il, dit l'orateur, un découragement qui règne à l'heure actuelle chez les fermiers par suite des bas prix qu'ils reçoivent de leurs produits et cela dans la production des oeufs.

Parlant du pouvoir coopératif ("Maritime Chick Hatchery"), l'orateur explique que ses conviours sont la propriété des membres des cercles d'oeufs et que par conséquent préférence doit leur être donnée dans l'achat des oeufs. A combiner, dit-il, constitue un problème assez compliqué et qui n'est pas encore bien compris de la part d'un bon nombre. Le gérant du Couvoir, dit-il, n'a le droit de placer dans les dits couvoirs que des oeufs provenant de troupeaux de volailles qui ont subi l'épreuve d'agglutination (blood test) et qui sont exemptes de maladies "pullorum". En outre le gérant doit se procurer des oeufs des meilleurs troupeaux et de préférence de troupeaux où la production est contrôlée par le nid-trappe comme les troupeaux R. O. P. et d'Enregistrement. Le gérant doit aussi se procurer des oeufs à un prix qui lui permette de réaliser un profit dans la vente des poussins.

L'inspecteur des troupeaux est faite par des officiers du département d'agriculture. Si le rapport d'un inspecteur est défavorable à un éleveur le Couvoir doit discontinuer l'achat de ses oeufs à couvrir, mais un rapport favorable de l'inspecteur n'oblige en aucune façon le gérant d'acheter des oeufs à couvrir d'un éleveur.

M. Goguen insiste sur l'importance qu'il y a de garder de bonnes poulaies. 150 poules de 200 oeufs par année, dit-il, donneront le profit d'un troupeau de 100 poules de 100 oeufs. Les poules factieuses sont importants pour augmenter la production. Mais il n'y en a pas qui soient aussi importants que l'usage d'un reproducteur de qualité en tête du troupeau. Il est pénible de constater que des éleveurs inscrits au Contrôle de la Ponte (R. O. P.) ont à vendre des cochettes certifiées provenant de lignée de 200 oeufs et plus et ne peuvent en disposer même à des prix relativement bas, tandis que des éleveurs gardent pour la reproduction des reproducteurs mâles de qualité douteuse et souvent mauvaise. En terminant, l'orateur cite les noms de nos éleveurs français inscrits au Contrôle de la Ponte l'année dernière et cette année: Madawaska: MM. les abbés B. Saindon et L. Cyr; M. Léville Collin, Gloucester: l'Hôtel-Dieu de Tracadie; le Sanatorium Lady Dunn, de Bathurst; Kent: MM. Donat Richard, Gilbert Arsenault, Alfred Melanson, Philippe Léger; Westmorland: MM. Aurèle Melanson, Emile Léger, Gaspard Bourque, Alonzo Gaudet.

L'AGRICULTURE A L'ECOLE. Après le discours de M. Antoine Goguen, M. Edmond-F. Pineau fait quelques remarques en marge du discours prononcé la veille, au banquet, par le surintendant de l'Éducation, M. McParlane. D'après M. McParlane, l'enseignement agricole dans les écoles publiques ne serait pas pratique.

Le R. P. Dismas LeBlanc se dit de l'avis contraire et croit qu'un livre de lecture dont les textes bien raient apprécier les beautés de la ferme à nos enfants serait tout ce qu'il y a de plus pratique. Notre grand malheur c'est que nos gens sont hyp notisés par la ville. Ils croient que l'école pour leurs enfants c'est d'avoir un emploi dans une banque ou un magasin. Dès que l'enfant commence à comprendre, on le forme au goût des villes. Il faudrait combattre cet état d'esprit en mettant dans les écoles de campagne des livres de lecture dont les textes bien choisis feraient aimer la terre.

UN SEUL AGRONOME POUR CES DEUX COMTES. M. l'abbé Albert Brideau fait remarquer que les comtes de Madawaska, Gloucester et Restigouche ont chacun un agronome, tandis qu'un seul doit s'occuper des comtes de Kent et Westmorland. C'est à grand-peine qu'il a pu se faire entendre à plus de travail sur les

bras qu'un seul homme ne peut en faire. L'orateur a lui-même travaillé pour obtenir la nomination d'un autre agronome, mais malgré les promesses reçues, il est maintenant décidé qu'aucune nomination ne sera faite.

Alions-nous laisser continuer les choses de cette façon? N'y aurait-il pas moyen d'exercer une pression quelconque sur le gouvernement pour qu'il nous accorde ce que nous demandons?

COURS ABREGES D'AGRI-CULTURE

Plusieurs délégués font des remarques au sujet des cours abrégés donnés à Fredericton. M. Adolphe LeBlanc, dont le fils a suivi les cours abrégés, l'autre année, fait des commentaires élogieux au sujet de l'enseignement agricole qui y est donné. "Mon fils, dit-il en riant, en sait plus long que moi maintenant." M. Arthur-J. Gaudet déclare que c'est grâce au dévouement du curé de la paroisse et des élèves de Memramcook sont allés à Fredericton. M. Antoine Goguen cite un cas où des élèves ont été envoyés aux cours abrégés grâce aux cercles acéjistes. Les cercles de l'A. C. J. C. constituent, dit-il, un très bon milieu où travailler pour avoir des élèves à Fredericton.

M. l'abbé B. Saindon dit que les élèves envoyés par le comté de Madawaska coûtent très peu. Un octroi de \$500 est voté à cette fin par le comté et c'est de l'argent très bien placé, dit-il.

Dans toutes les paroisses, dit l'abbé Brideau, il se trouve des cultivateurs qui ont des amis parmi les médecins, les avocats et autres professionnels qui seraient prêts à souscrire, croit-il, pour une oeuvre de ce genre. Ceux qui donneraient quelques dollars pour l'instruction agricole de nos jeunes feraient oeuvre méritoire.

A ce point de la discussion, le R. P. Dismas LeBlanc demande aux techniciens agricoles ce qu'ils pensent des cercles de jeunes agriculteurs qui existent dans la province de Québec et s'ils ne seraient pas opportuns de les établir chez nous.

M. Arthur-J. Gaudet répond que "l'idée est bonne. Aujourd'hui, dit-il, si nous voulons obtenir des résultats il faut s'adresser aux jeunes. Mais former une nouvelle organisation serait une affaire assez difficile. Il s'agit d'inviter plutôt les jeunes à s'unir aux vieux sous le patronage des sociétés d'agriculteurs déjà existantes.

M. Edmond-F. Pineau se dit convaincu comme le R. P. LeBlanc que c'est en travaillant avec les jeunes que l'on peut obtenir des résultats permanents. Il propose l'affiliation de ces nouvelles organisations à celles déjà existantes. A Caraquet, dit-il, les Acéjistes se sont affiliés à la Société d'Agriculture locale et tout a très bien marché. Il ajoute que le R. P. Paré, aumônier général de l'A. C. J. C., dans une conversation qu'il a eue avec lui, s'est déclaré tout à fait en faveur de l'agriculture dans les cercles.

Les employés du département doivent se montrer très prudents dans toutes les questions nouvelles dit M. Antoine Goguen. Ils ne doivent pas prendre une part trop active dans un mouvement qui ne serait pas déjà approuvé par le département. Il est personnellement tout à fait sympathique au projet du Père LeBlanc. L'avenir de l'agriculture, chez nous, dit-il, repose sur les jeunes, ceux qui grandissent. On attend trop du département d'agriculture. Les agronomes n'ont pas le temps qu'il faudrait, mais si des cercles dans le genre de ceux que suggèrent le R. P. LeBlanc étaient fondés, sous l'égide des curés et d'hommes aussi compétents que le R. P. LeBlanc, ils seraient de nature à faire plus de bien aux jeunes que les sociétés déjà existantes. Il félicite chaleureusement le R. P. LeBlanc de l'idée qu'il a émise.

A la demande de M. l'abbé Babin, président de la Société française de littérature agricole, qui est d'avis qu'il serait bon, chaque année de se rendre compte si les résolutions de l'année précédente ont été ou non des résultats le président Rhee fait rapport que les résolutions du dernier congrès ont été soumises à qui de droit et que plusieurs de ces résolutions, adressées au département d'agriculture ont obtenu des résultats très satisfaisants. Il ajoute qu'il serait plutôt à conseiller de ne pas voter un trop grand nombre de résolutions, mais plutôt d'attendre des résolutions intelligentes et de nature à produire des résultats.

M. Isidore Melanson aborde la question des prix de la chaux. Plusieurs délégués prennent part à la discussion qui s'ensuit. M. Melanson déclare que le gouvernement devrait aider davantage les cultivateurs. Et ces derniers, dit-il, devraient produire davantage au lieu d'aller chercher ailleurs ce dont ils ont besoin pour leur propre usage. M. l'abbé J.-A. Poirier, qui est venu, dit-il, pour représenter ses colons, remercie l'assemblée d'avoir adopté à l'unanimité la résolution qu'il a présentée. Grâce à la colonisation, Madawaska aura bientôt quelque trois cents familles de fermiers de plus. Nous devons, dit l'abbé Poirier, encourager nos colons, aider au journal agricole "Le Fermier Acadien". Il promet de revenir lorsque d'autres congrès auront lieu "afin de tâcher lui-même — un ancien fils de fermier qui a abandonné la terre — de se refaire fermier".

M. l'abbé Léon Lévesque souhaite que les délégués s'en retournent chez eux bien convaincus des progrès qu'ils peuvent faire. Il fait un appel à l'union. Lorsque nous avons des organisations coopératives, dit-il, nous faisons notre possible pour qu'elles réussissent, mais certains tirent de côté s'ils trouvent 5 ou 10 cents de plus ailleurs. Il exhorte les cultivateurs à suivre les conseils des agronomes et à travailler en coopération.

M. François Blanchard donne un conseil aux fermiers: "Gardez des bonnes vaches leur dit-il, et ces bonnes vaches vous garderont bien". En effet, M. Blanchard est le propagandiste artiré de l'industrie laitière dans les centres français du Nouveau-Brunswick. Il relève du ministère fédéral de l'Agriculture jusqu'ici, mais le contrôle laiterie étant passé aux mains du gouvernement provincial, il poursuit son travail sous la direction du département d'Agriculture de Fredericton. Il est heureux d'offrir ses services aux fermiers qui veulent améliorer leurs troupeaux laitiers. L'organisation de son travail se fera durant l'été. M. Blanchard s'engage à faire tout son possible pour donner satisfaction à tous.

LE R. P. GUERTIN. Le R. P. L. Guertin, C.S.C., enarrant à ce moment dans la salle, reçoit une belle ovation. Le président invite le distingué religieux à adresser au moins un mot aux congressistes.

"On me dit: "Seulement un mot", dit le P. Guertin, eh! bien, je le dirai, ce mot-là. La seule chose qui soutienne le fermier aujourd'hui — et c'est admis par tous — c'est l'industrie laitière bien organisée voilà ce qui fera l'avenir des fermiers. La vache à lait a sauvé la province de Québec et elle est en train de la sauver de nouveau. Des gens, il y a quelques années, se sont débarrassés de leurs vaches: ils sont bien embarrassés maintenant. Il ne faut pas garder des vaches qui ne donnent rien. De bonnes vaches, conclut-il, voilà le salut pour nos fermiers, s'ils veulent améliorer leurs conditions, — ils suivent aller de l'avant.

La Vache Laitière

Suite de la page 4

Des analyses sérieuses des débris fourragères consommés par certains animaux atteints de cette maladie ont prouvé que les sels calciques étaient en quantité suffisante dans ces aliments, par conséquent on ne peut pas toujours attribuer cette cause à la maladie.

Les observations qui ont été faites au Tonkin et à Madagascar sont de nature à faire croire que probablement l'ostéomalacie est de nature infectieuse et non contagieuse. Sa production est inhérente au milieu dans lequel vit l'animal infecté déterminé à l'état de sa propre (nom donné à la fièvre putride) attendant l'occasion qui doit le rendre pathogène.

Traitement. — Aucun traitement ne se montre efficace, le seul procédé thérapeutique qui jusqu'ici ait rendu de véritables services, c'est l'immigration du sujet dès le début à une distance de 40 à 50 milles, environ. Le professeur Robertson dit: "Que les animaux guérissent seulement si on leur fait quitter les lieux infectés et cela sans même changer leur nourriture." M. Courrouseau, chef de services vétérinaires, dit: "Des que l'ostéomalacie fait son apparition, il faut isoler les sujets à temps et désinfecter l'emplacement occupé par les malades. Il faut placer les animaux dans des conditions nouvelles, au grand air, au pâturage et éloignés d'environ 30 milles du lieu infecté."

Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie Edmundo LONG, rue Canada Edmundston, N.-B.

Avocat J.-E. MICHAUD M. L. P. Edmundo LONG Edmundston, N.-B.

LIVRES Louez les meilleurs livres à la Bibliothèque Paroissiale 5c pour 10 jours Salon de l'Académie

Avocat Albert J. DIONNE B. A. Notaire Public Palais de Justice Edmundston, N.-B.

Collecteurs Credit Guarantee Porecepteurs de Vos Crédits en souffrance 30, rue Canada Edmundston, N.-B. C. P. : 734 — Tél. : 323

Fleurs Naturelles pour toutes occasions CAMBER THE FLORIST Woodstock, N. B. Telephone No. 17-21 Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat A.M. Chamberland B. A. Bureau d'Enregistrement Rue du Pont Edmundston, N.-B.

Médecin Dr HONORE CYR Médecin-Chirurgien OULISTE Spécialité : Examen de la vue et traitement de la gorge. SAINT-BASILE, N.-B.

SPECIALISTE Dr ALF. POWERS, L. M. C. C. Hôpitaux de Paris et New York SPECIALISTE YEUX — GORGE — NEZ — OREILLES Bureau au No. 33, rue Canada au-dessus de la Pharmacie Stevens ancien bureau de feu Max-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES Heures de bureau: — 8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi — 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes ARCHITECTES BEAULE & MORISSETTE SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu, OSCAR BEAULE A.A.P.G. & R.I.C.A. ALBERT MORISSETTE B.A. A.A. A.A.P. R.I.C. 21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

La Besace de Haine

par JEAN FERROU

Tous droits réservés, 1928, par Edouard Garand, 1423-27 rue Ste-Elizabeth, Montréal, où l'on peut se procurer ce volume à 25 sous. Par la Poste: 30 sous.

Feuilleton No. 4

Mais ces lettres F. L. ne pouvaient elles pas être les initiales d'un autre nom que celui de Lardinet? Mais ces poignards avaient-ils bien été la propriété de l'ancien baron de Loisel? En se basant sur cette hypothèse, comme Jean Vaucourt le pensa plus tard, on était porté à croire que le père Vaucourt avait été assassiné par le pseudo-baron de Loisel, et non par Bigot, que le capitaine des gardes avait d'abord suspecté. Mais Lardinet avait-il réellement assassiné le père Vaucourt? Non... puisque les Lardinet avaient trouvé le père Vaucourt mort dans son logis, alors qu'il avait trouvé ce logis occupé par un garde pendu avec une corde au cou à l'une des poutres du plafond. Mais qui donc, à l'époque, avait poignardé le père du capitaine des gardes? C'est ce que nous apprendra probablement la suite de ce récit.

Quant à Jean Vaucourt, il avait tenu à conserver comme souvenir également ces deux poignards marqués aux lettres F. L.

Tout allait donc pour le mieux, et Jean Vaucourt et sa jeune femme croyaient vivre dans un paradis, lorsque les opérations militaires, qui avaient été interrompues durant l'hiver de 1757, reprirent plus actives au printemps suivant. A la fin de l'hiver la nouvelle s'était répandue dans la Nouvelle-France que l'Angleterre, au cours de la saison printanière, allait lancer contre elle des armées nombreuses et des flottes formidables. Aussi tous les bras jeunes et forts avaient-ils été requis, et Jean Vaucourt n'avait pas voulu de meurer en arrière.

Puis deux mois s'étaient écoulés sans qu'Héloïse reçût aucune nouvelle de son mari. Elle vivait dans une inquiétude perpétuelle et ne cessait de prier Dieu de protéger le père de son enfant. Il est vrai que son inquiétude était un peu tempérée par la présence du père Croquequin, qui faisait tous les efforts pour rassurer la jeune femme.

Par une nuit du mois de juillet, une nuit paisible et claire, le heurt de la porte d'entrée résonna pour la première fois depuis le départ de Jean Vaucourt.

Héloïse s'était retirée depuis longtemps dans sa chambre, avec son enfant. Seul dans le salon, le père Croquequin sommeillait dans une profonde bergère; il s'était endormi là en jouant de la viole.

Il n'entendit pas le heurt de la porte, bien qu'il eût retenti deux fois. Ce fut la voix de la jeune femme qui le tira de son sommeil. Il s'éveilla en sursaut au moment où le heurt retentissait pour la troisième fois.

Il se leva en frottant ses paupières et en titubant, prit le bougeoir et continua de brûler sur un guéridon et se dirigea vers le vestibule.

— Qui va là? demanda-t-il, ne voyant pas ouvrir sans savoir à qui il avait affaire.

— C'est un message pour Madame Vaucourt! répondit une voix inconnue.

De suite le père Croquequin pensa que c'était une lettre venant du capitaine. Vivement il enleva les barres, tira les verrous et ouvrit la porte.

A la seconde même un souffle éteignait la flamme de son bougeoir et avant qu'il eût eu le temps de pousser un cri, il était saisi, bâillonné et garotté. Il n'avait entré, comme on le sait, que pour voir que des ombres humaines enroulées de manœuvres noirs à capuchons. Quand il eut été mis hors d'état de nuire, il fut jeté sous un divan. Alors l'un des intrus alluma une lanterne. Il y avait là six hommes dont il était difficile de reconnaître les traits du visage. Pour tant l'un d'eux, qui venait de rentrer le bougeoir de l'ancien man-

diant et de l'allumer, pouvait, à la lueur de la bougie qui éclairait sa face, être reconnu facilement: et si Jean Vaucourt eût été là, ou si Marguerite de Loisel fût subitement entrée, elle n'aurait pas manqué de reconnaître le vicomte de Loys.

Lui, commanda à deux hommes de demeurer en faction dans le vestibule, et, accompagné de trois autres dont l'un portait la lanterne, il pénétra dans le salon.

Toute cette scène s'était passée sans bruit, ou du moins elle s'était faite avec si peu de bruit qu'Héloïse, de sa chambre, n'avait pu entendre.

Lorsque de Loys et ses hommes entrèrent dans le salon, ils entendirent la voix de la jeune femme qui demandait de sa chambre un peu retirée:

— Eh bien! qu'est-ce, père Croquequin?

Le vicomte se pencha vers ses trois compagnons et murmura:

— Vous avez entendu? Elle est là dans une chambre. Il faut vous en emparer, elle et son enfant, mais sans trop faire de bruit. Surtout en pénétrant dans la chambre, il ne faut pas que les voisins se doutent le moins du monde de ce qui se passe ici. Allez!

Les trois hommes s'éloignèrent vers cette partie de la maison d'où était venue la voix d'Héloïse.

Un peu inquiète de ne pas entendre la voix du père Croquequin lui répondre, et aussi du grand silence qui régnait dans la maison, la jeune femme s'était levée pour s'habiller à la hâte. Elle n'avait pas même pris le temps d'allumer son bougeoir, et elle allait sortir de sa chambre, lorsque sa porte fut ouverte. A la lueur blafarde d'une lanterne elle vit trois hommes entrer. Elle fut si surprise qu'elle ne songea pas à crier ou à jeter un appel au secours.

Mais instinctivement elle se plaça devant le berceau de l'enfant, en s'écriant: La première crainte qui glaçait son cœur, c'était celle de voir ces inconnus toucher à son petit. La mère voulait défendre le berceau avant de songer à sa propre défense.

Les trois hommes s'étaient arrêtés un moment comme gênés en présence de cette jeune mère dont ils pouvaient deviner l'émotion.

— Qui êtes-vous et que voulez-vous interroger Héloïse d'une voix tremblante?

Sans répondre, deux des hommes se jetèrent sur elle, et si brusquement qu'elle ne put jeter le moindre cri. Elle fut bâillonnée et vivement enveloppée dans un couvre-tête du lit; puis l'un des inconnus la prit dans ses bras, tandis qu'un autre s'emparait de l'enfant.

Pendant ce temps, de Loys, avec son bougeoir à la main, examinait curieusement ce salon dans lequel il avait déjà pénétré maintes fois et qu'il ne reconnaissait pas. Il examinait le mobilier et les décorations. Ayant élevé le bougeoir, son regard s'arrêta, surpris, sur la besace du père Achard.

Il tressaillit d'abord, puis il murmura, narquois:

— Par Notre-Dame! la Besace d'Amour!... Oul, je la reconnais bien avec ses trous d'épée!

Il se mit à raisonner sourdement, sans détacher une seconde son regard étonné de la besace. Et ce regard était si captivé qu'il ne découvrant pas l'autre besace à côté, celle du père Croquequin. Il ne voyait même pas, au-dessous des deux besaces, les deux poignards avec leurs lames croisées l'une sur l'autre. Il est vrai que la faible clarté de la bougie n'éclairait presque uniquement que la Besace d'Amour.

Il approcha un siège près de la cheminée, monta dessus et de son épée il décrocha la besace.

Il se mit à ricaner encore.

— Allons! dit-il, je ne suis pas un

voleur, mais je pense que j'ai le droit de reprendre ma Besace d'Amour! La Besace d'Amour!... Suis-je fou! N'est-elle pas plus justement La Besace de Haine?... Eh bien! oui, je la baptise à présent La Besace de Haine!... Car je la hais cette Besace! car je hais ce Mau-bertin! car je hais ce Jean Vaucourt car je hais cette Héloïse de Mau-bertin qui a épousé, soite fille, ce roturier qu'est Vaucourt!... Qui, je hais cette Héloïse et pourtant, chose singulière, il me semble... oui, il me semble depuis un moment que je vais l'aimer!... Monsieur l'intendant m'avait dit de la prendre, et alors je l'aurais prise sans trop savoir pourquoi! Et maintenant, oui, maintenant je vais la prendre, il me semble, pour l'aimer!... Mais à l'heure même si tu portes la haine dans ses flancs!

Et ricanant, un peu fou — fou de haine peut-être, et peut-être ivre de vengeance! — de Loys avait jeté la besace sur son dos. Mais il n'avait pas vu non plus les deux poignards plus bas. Comment aurait-il pu les voir! La Besace d'Amour, ou plutôt La Besace de Haine l'avait fasciné!

A l'instant où il remettait le siège dont il s'était servi pour décrocher la Besace, ses trois complices revenaient avec Héloïse et l'enfant. L'homme qui la portait la déposa sur un siège comme pour se reposer de l'effort accompli; la couverture enveloppant la jeune femme s'était dérangée de sorte que son visage se montra au vicomte. Celui-ci, par habitude d'une société dite "policoche" échappa ces paroles de courtoisie qui sonnaient étrangement devant cet acte de banditisme:

— Madame, dit-il, en s'inclinant, vous me pardonnez cette violence qu'on s'est permise à votre égard, mais elle a été jugée nécessaire et pour votre bien et pour votre honneur. Soyez assurée qu'il ne sera fait aucun mal et que là où vous serez conduite on aura pour vous tous les égards possibles.

Fortement bâillonnée qu'elle était Héloïse ne put répondre à ces paroles de fausse politesse; mais elle décocha au vicomte, qu'elle avait reconnu de suite, un regard si méprisant que le jeune gentilhomme en rougit.

Il se tourna immédiatement vers ses complices et commanda:

— Gagnez la voiture, mes braves et conduisez madame où vous savez! La jeune femme fut enveloppée de nouveau dans la couverture, reprise par celui qui en avait chargé après la berline roula en cahotant sur le pavé inégal.

Lorsque la voiture revint à la maison où étaient demeurés ses deux autres complices, ou, pour parler plus justement, ses deux autres séides.

On entendait, de sous le divan, le père Croquequin gémir.

Le vicomte ordonna à ses hommes de retirer le vieux de là et de lui rendre sa liberté. Mais avant que le père Croquequin eût pu reconnaître le vicomte, celui-ci avait soufflé le bougeoir. Puis il dit sur un ton sévère:

— Vieux, quand nous serons partis, verrouille ta porte tout aussi prudemment qu'elle l'était quand nous sommes venus, et ne sors pas de ces murs. Et, si tu sors, veille bien sur ta langue; car si j'entendais que cette chose a été ébruitée, je comprendrais que tu as parié et je te tiendrais responsable de cette indiscrétion. Alors, et je te prie de m'en croire, ta peau ne vaudrait pas même la peau d'un chien. Bonne nuit.

Le vicomte et ses hommes s'en allèrent.

Pendant ce temps la voiture emportant Héloïse et son enfant avait gagné la Porte du Palais et elle avait pris à travers le faubourg Saint-Roch, qu'elle avait dépassé, et elle était allée s'arrêter après une demi-heure de marche devant la grille d'une belle maison d'été, à quelques pas de la Rivière St-Charles. Il y avait là cinq ou six belles demeures entourées de jardins et de parcs, et bâties sur une large et courte avenue débouchant sur les rives de la rivière d'un côté et de l'autre sur le chemin qui conduisait à l'Hôpital général d'une des plus belles et la plus somptueuses, véritable château de grand seigneur.

était située près de la rivière, et elle était la propriété de l'intendant Bigot qui y venait de temps en temps donner quelque grande fête. Les autres appartenaient à des bourgeois de la ville qui y venaient passer quelques semaines de la belle saison et parmi ces bourgeois, M. Pierrelieu.

Or la berline portant Héloïse s'était arrêtée devant la demeure de M. Pierrelieu qui, accompagné de sa fille, s'approcha de la portière.

— Ah! madame, s'écria M. Pierrelieu avec une hypocrite pitié, j'éprouve beaucoup de chagrin à vous recevoir en de telles circonstances, et j'espère bien que vous ne nous en tiendrez pas compte. Plus tard, vous comprendrez que c'était nécessaire pour protéger la vie même du capitaine Vaucourt. Soyez la bienvenue!

M. Pierrelieu s'était simplement incliné devant la jeune femme.

Héloïse qu'on avait rendue libre de ses mouvements quelques minutes avant d'arriver à la maison du négociant, voulut répondre aux paroles de M. Pierrelieu; mais de suite une grande angoisse la saisit à la gorge en entendant le roulement rapide de la berline qui reprenait sa route de la cité.

— Mon enfant, mon enfant... qu'en fait-on?

Un terrible pressentiment la frappa au cœur. M. Pierrelieu allait essayer de la rassurer par quelque mensonge, quand la femme perdit tout à coup l'équilibre. Elle s'évanouit dans les bras de M. Pierrelieu qui s'était porté à son appui.

La berline roula vers la cité où elle emportait l'enfant d'Héloïse et de Jean Vaucourt. Lorsqu'elle eut traversé de nouveau le faubourg Saint-Roch, elle passa tout droit devant la Porte du Palais, tourna le cap et s'engagea dans les ruelles sombres et malpropres qui s'enroulaient au pied de la falaise. Puis elle passa au travers de blocques et de masures pour s'arrêter devant l'un de ces taudis, qui semblait s'aplatir et ramper sous le Fort Saint-Louis qui le dominait.

L'un des hommes ou séides du vicomte de Loys descendit de la berline avec l'enfant toujours endormi et fraya rapidement dans la porte basse et étroite.

— Qui est là? demanda une voix quelque peu éraillée de l'intérieur de la mesure.

— C'est l'enfant dont vous avez accepté la charge, répondit l'homme.

— Bien, bien, j'ouvre.

— A suivre —

SA CONVALESCENCE FUT COURTE, GRÂCE AUX PILULES ROUGES

Pour abrégé la convalescence après la naissance d'un enfant ou après toute autre maladie, chez les femmes, les PILULES ROUGES sont une grande nécessité. Mme J.-D. DeRepentigny le déclare solennellement devant notaire :

*"Je, soussignée, Dame Joseph-Delphis DeRepentigny, de la Cité de Montréal, déclare solennellement ce qui suit :
"J'étais faible depuis longtemps, mais mon état devint plus lamentable avant la naissance de mon avant-dernier bébé. J'éprouvai alors une grande faiblesse et j'ai fait de la neurasthénie pendant plusieurs semaines; mes nerfs étaient malades; j'ai passé bien des nuits sans dormir. Le matin, je me levais fatiguée, le plus léger travail de maison me faisait défaillir. Je ne pouvais manger comme il l'aurait fallu parce que mon estomac était tout à l'envers. Après la naissance de cet enfant, j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES. Tout de suite, j'ai pris du mieux; mes forces augmentaient, je passais de bonnes nuits et je pouvais travailler sans trop de fatigue. Après la naissance de mon dernier enfant, je n'ai pas hésité à faire de nouveau usage des PILULES ROUGES; cette fois, encore, les résultats ont été merveilleux. J'ai donc pris les PILULES ROUGES après la naissance de mes deux enfants et c'est ce que toute femme devrait faire. Maintenant, quand je me sens surmenée, je n'attends pas d'être rendue à bout; je prends des PILULES ROUGES. Après l'emploi d'une seule boîte, je sens un renouveau. Je recommande fortement les PILULES ROUGES à toutes les femmes qui éprouvent les mêmes malaises que j'ai éprouvés."*



(Signé)—Mme J.-D. DeRepentigny.
Déclaré devant moi, ce vingt et un août, mil neuf cent trente-trois.
(Signé)—R.-T. Beaudoin, N.P.

Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes avec grand succès depuis 40 ans dans les cas de :

FAIBLEUR	FATIGUES ANORMALES	PERIODES DOULOUREUSES
MAIGRESSE	NERVOSITÉ	IRREGULARITES
MANQUE D'APPETIT	DOULEURS DE DOS, DE REINS,	TROUBLES INTERNES,
		ESSENTIELLEMENT FEMINIENS.

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$125.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Faibles et Fatiguées.
Cis Chimique FRANCO Américaine Ltd., 1576, rue S.-Denis, Montréal.

PETITES NOUVELLES DES ALENTOURS

CABANO

Le 21 janvier à la demeure de M Elzéar D'onne fut donnée une soirée organisée par Mlle Alice LeBlanc pour dire adieu à nos deux futures religieuses Mlles Rita Côté et Jeannette Malenfant...

Il y eut partie de cartes, chant et musique. Un réveillon a été servi et ce n'est qu'à une heure avancée que nous nous sommes quittés...

Etait présente: M et Mme E. Dionne, M et Mme Lauréat Malenfant, Mme Louis Pelletier, Mlles Alice Dionne, Kate Chassé, Almé Michaud, Antoinette Voyer, Yvonne Breton, Mercedes Leclerc, Gladys Berthelot, Mercedes Tremblay, Laurette et Léane Malenfant, Alice Lévesque, Céline Lebel, Léonie Côté, Laurette Michaud, Cécile et Marguerite Blotteau, Berthe Bouchard, Annette Latulippe, Adrienne, Yvette et Aine Rossignol, Germaine Guerette, Irène Alda et Eva Pelletier, Lucie Lavioie, Anny Dickey, Evelyn et Gladys McClean, ainsi que MM Joachim Charest, Héli Breton, Gérard Pelletier, Alonzo Gagnon, de St-Jean de Dieu, Fortunat LeBlanc, Léo Levesque, Paul F. Bouchard, Camille Dionne, René Laplante, Robert Malenfant, Alfred et Antoine Lebel, Erven Thomas et Maurice Dionne.

STE-AGATHE, Me

Mlle Lillian Michaud qui travaillait à Waterville, Me depuis l'été dernier est revenue dans sa famille la semaine dernière. Mlle Ann-C. Vermette était à Madawaska, Me, samedi dernier. Deux de nos religieuses ont été changées de couvent. La Révérende Sœur Praxède qui était ici depuis quinze ans et qui était la plus ancienne de nos religieuses est allée au Canada. La Révérende Sœur Rosalie est allée à New York. Mlle curé est de retour à Ste-Agathe après trois semaines de vacances. Mlles M B Albert et Rachel Bouchard sont allées à Madawaska, Me la semaine dernière. M et Mme Albert Piorde était en visite chez M et Mme Geo. Emilie Dugal dimanche dernier. M Willie Audibert de Fort Kent visitait sa sœur, Mme Wilfred Dufour. L'équipe de basket ball de Grand Isle est venu jouer ici contre le High School et a gagné par un score de 33 à 32.

Dubé Office, N.-B.

Mlle E. Levesque est venu rendre visite à ses parents et amies la semaine dernière. Mlle Jeanne Fortin qui demeurait à Edmundston est actuellement en promenade chez ses parents, M et Mme J. Dubé. Mlles Esther Dubé et Jeanne Fortin sont allées faire une courte promenade à Rivière-Verte récemment. NAISSANCES Est née le 1er février à M et Mme Merrill Viel une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Lena Parraïn et marraine Met Mme Jos. Ouellette. Est né le 2 février à M et Mme Julien Roussel, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Fernand Parraïn et marraine, M et Mme Joseph V. Martin. Est née le 16 décembre à M et Mme Jimmy Dubé, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne Parraïn et marraine, M et Mme Alphonse V. Martin.

ST-ANDRE

L'abbé Verrett curé de la paroisse est actuellement en repos pour quelques semaines dans le Mass. Nous lui souhaitons de bonnes vacances. Mlle Eveline Gagnon fille de M et Mme Simon Gagnon quittait sa famille et ses amies jeudi dernier pour entrer dans la congrégation des Religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur de Memramouk. Mlle Gagnon fréquentait le couvent du Sacré-Coeur de Grand Sault depuis quelques années.

GRAND SAULT, N.B.

Mlle Dora Burgess de l'Hôtel-Dieu de Campbellton est actuellement en vacances chez ses parents. Mlles Rose et Marie Mazerolle de Détroit, Michigan, était en visite chez M et Mme Willie Rossignol récemment. M Clément McDonald de Caribou, Me a passé quelques jours ici alors que son père M John-A. McDonald qui était dangereusement malade à l'hôpital privé de Grand Sault.

M et Mme Leeman Manzerolle et leurs deux enfants de Caribou, Me étaient en visite récemment chez M et Mme Thomas Manzerolle.

Mlle N. Dumas de l'Hôtel-Dieu de Campbellton, qui a subi une opération pour appendicite récemment, est chez elle où elle passera quelques semaines.

Mlle Jean Doyle a passé quelques jours à Edmundston, en visite chez M et Mme Adrien Hubert.

M et Mme Isaac Dalfen sont partis pour un voyage à Montréal où ils renrent visite à M et Mme Sam Dalfen.

M Archille Bell de Caribou, Me a passé quelques jours en visite chez son père M Joseph Bell, récemment.

M Fred Pirie est parti pour un voyage à Cuba récemment.

Mlle Gertrude Godbout de Drummond a quitté ses parents et amies le 2 courant pour entrer au couvent de Notre-Dame du Sacré Coeur de Memramouk. Elle avait fait ses études au couvent de Grand Sault.

PRIME OFFICE

M et Mme Benoit U. Martin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 22 janvier et baptisé sous les prénoms de Joseph-Réal Parraïn et marraine, Rosa Martin et Marie-Anne Martin tante de Penfant.

SIEGAS, N.-B.

Le jeune fils de M et Mme Armand Levesque, Robert, est complètement remis de l'opération qu'il a subi d'urgence, à l'hôpital privé du docteur Coutier de St-Léonard, l'au tonne dernier.

Mme August Levesque est de retour d'Edmundston où elle était allée visiter ses parents.

Mlle Albertine Levesque d'Edmundston est en visite chez sa sœur Mlle Anita Levesque.

Mme Willie Dubé a été transportée d'urgence à l'hôpital de St-Basile où elle est dangereusement malade.

M Auguste Levesque est allé à Edmundston visiter son frère Denis qui est dangereusement malade.

Mme Vve Ubald Sirois de Ste-Anne de Madawaska, était de passage ici, en route pour Grand Sault où elle doit rendre visite à son fils Léonide qui poursuit un cours d'études au couvent du Sacré-Coeur.

M et Mme Edmond Comeau et leur bébé, de St-Léonard sont venus passer la fin de semaine avec leurs parents M et Mme Ned Sirois.

Il y eut, à l'occasion de la chandeleur, une agréable soirée chez M et Mme Willie Mazerolle.

M Fred Collin de Martin, P.-Q., est actuellement de passage ici par affaires.

Règles Simples qui Préviennent les MAUX DE TÊTE

Le meilleur moyen, en fait le seul moyen sûr et sensé d'éviter les maux de tête est d'obéir à la nature. Faites une vie modérée. Mangez modérément. Dormez suffisamment. Prenez de l'air frais, de l'exercice, des divertissements en abondance. Évitez les soucis. Et, une ou deux fois la semaine, accordez-vous le plaisir d'un verre de Sel Andrews pour le Foie, rafraîchissant et agréable au goût.

Cette dernière règle est extrêmement importante. Même si vos habitudes de vie sont très prudentes et le fonctionnement organique chez vous très régulier, vous pouvez quand même souffrir des effets d'une élimination incomplète des déchets du corps. Des milliers de gens sont affligés de ce mal sans s'en douter. L'emploi occasionnel d'Andrews aide vos organes éliminateurs à fonctionner de façon complète; Andrews vous aide ainsi à acquérir une énergie nouvelle, vous conserve en forme et corrige l'état qui donne lieu aux maux de tête, indigestion, à la lassitude physique générale et aux "petits maux".

Commencez à suivre ces simples règles de santé. Prenez Andrews une ou deux fois la semaine. Vous éviterez alors les maux de tête qui vous ennuient si souvent et vous jouirez des plaisirs d'une bonne et vigoureuse santé.

Tous les pharmaciens vendent Andrews. En boîtes de 35¢ et de 60¢. Nouvelle adresse: Houghton, 754, Agents exclusifs: John A. Houston Co., Ltd., Toronto.

Ste-Anne de Mad.

Jeudi dernier le 1er février il y eut une belle réception chez Mme Fred Sirois, cinq tables de Charlemagne. Le 1er prix fut gagné par Mme M. Mazerolle; le prix de consolation fut décerné à Mme T. Tardif. Un succulent goûter fut servi par Mme Sirois, assistée de sa sœur Mme A. Akerley, de Campbellton, et Mme Wilfred Cyr. Tous se séparèrent enchantés de leur soirée.

IN MEMORIAM

A l'occasion du récent décès de Victor St-Pierre de St-Quentin, N. B.

"Il est pard pour un monde meilleur notre frère. Il a rendu son âme à Dieu qu'il a toujours aimé et servi. La mort est toujours une très grande surprise; elle laisse un vide qu'il est difficile de combler et cause une grande peine aux cœurs des siens. Elle fauche ceux qui sont mûrs pour le Ciel.

Nous les témoins, nous sommes impuissants devant cet arrêt de mort, ordonné par Dieu et nous avons bien raison de redire souvent "Oh, homme, tu n'es que poussière et tu retourneras en poussière".

La disparition de ce cher frère fait naître dans nos cœurs une douleur que l'on ressentira longtemps. C'est alors que nos cœurs diront: "Il n'est plus, il est allé recevoir la couronne promise au bon et fidèle serviteur".

Vous tous qui êtes des siens, séchez vos larmes car au céleste Séjour l'on se retrouvera tous un jour. Considéz-vous, père et mère, frères et sœurs, il n'est pas mort celui que vous pleurez mais il vit en Dieu qui est son bonheur et il veillera sans cesse sur vous tous. Avec vos parents et amis affligés, je me penche ur ce cercueil à peine fermé et laisse monter vers le Ciel, une fervente prière.

Un membre de la famille

LE DOLLAR DES ETATS-UNIS A 59.06 POUR 100

Proportion de son ancien équivalent en or. Une dévalorisation de 40 94 pour 100

LES RESULTATS Washington, 1 - Le président Roosevelt a hier fixé le dollar américain à 49 06 pour 100 de son ancien équivalent en or, en apportant une dévalorisation de 40 94 pour 100 de son contenu d'or. Le trésor a fait un profit de \$2,770,000,000, et on compte sur d'autres profits à l'étranger. Le président a aujourd'hui à sa disposition un fonds de stabilisation de \$2,000,000,000 provenant des changements faits. On dit toutefois qu'il existe aux Etats-Unis un étalon-or modifié ou plutôt un étalon international de lingots en or.

En vertu de la décision prise hier par le président, le dollar américain est révalorisé, jusqu'à nouvel ordre, à 59,06 pour 100 de son contenu d'or et le trésor offrira \$35 l'once pour tout or. Des modifications à l'étranger pourront cependant en apporter aussi aux Etats-Unis.

L'étalon international en lingots d'or est expliqué en ce sens que, pour la première fois depuis mars, le gouvernement américain consent à régler en or les balances de change international. Voici quelques-uns des résultats attendus: un prix mondial de l'or à \$35 l'once; l'augmentation des nécessités de la vie, en commençant par les articles exportés; une proportion plus ferme entre le dollar et le franc français; une proportion variable entre la livre et le dollar. L'administration espère aussi un jour ou l'autre un accord de stabilisation internationale.

Le secrétaire Henry Morgenthau a annoncé qu'il vendrait de l'or pour l'exportation à des banques centrales étrangères, toutes les fois que les taux du change égaleraient le prix de l'or à exporter.

Le Lac Winnépeg est à 710 pieds au-dessus du niveau de la mer; le Lac Supérieur, 602; le Lac Huron, 581; le Lac Erie, 572, et le Lac Ontario 246 pieds au-dessus du niveau de la mer.

DECES A VAN BUREN

Joseph Dubé mort à l'âge de 79 ans - Employé pour le B. & A. pendant 17 ans.

NATIF DE RIVIERE-DU-LOUP

Van Buren, Me (D N C R.) - Joseph Dubé âgé de 79 ans est décédé ici à la résidence de son fils Léon Dubé, jeudi dernier le 1er février, à la suite d'une maladie de trois semaines.

Les funérailles eurent lieu samedi matin dans l'église St-Bruno de Van Buren où le service funèbre fut chanté par le R. P. Forestier S. M. assisté des RR. PP. Fournier et Fluet comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent choisis parmi les membres de la Ligue du Sacré-Coeur dont le défunt faisait partie. Le regretté Joseph Dubé était natif de Rivière-du-Loup, P.-Q., et à l'âge de seize ans, il vint s'établir à Frenchville où il se maria. Il y a quelque 45 ans il déménagea à Van Buren où il a toujours demeuré depuis lors. Il fut employé pour le chemin de fer B. & A. pendant 17 ans.

Il laisse pour le pleurer, à part de son épouse, un fils Léon de Van Buren, et deux sœurs Mmes Alfred Nadeau (Vitaline) de Providence, R. I., et Mme Gilbert Picard (Emelie) de Waterville, Me. Mme Félix Dubé de Fort Kent, Me, ainsi que Mlles Elina Dubé et Germaine Violette de Caribou, Me, assistaient aux funérailles.

LA PROSPERITE ET LE PRIX DE L'OR

La politique monétaire du président Roosevelt aurait un effet heureux au Canada - Les producteurs d'or enchantés de recevoir \$35 l'once - Profit à \$20 67

Toronto, 3 - Si la politique monétaire du président Roosevelt a les effets prévus par les leaders de la finance canadienne, le Canada va connaître de nouveau la prospérité

Chemin de Fer TEMISCOUATA

Table with 2 columns: Station and Time. Includes routes like Rivière du Loup, Edmundston, Connors, and service times for Express and Mixte trains.

en même temps que les Etats-Unis. On s'attend à une hausse des prix, conséquence de la baisse du dollar, et par suite à un croisement du pouvoir d'achat des producteurs de denrées de première nécessité et à un relèvement du commerce d'exportation.

Les producteurs d'or au Canada ne peuvent que bénéficier du nouveau prix de \$35 l'once fixé par le président Roosevelt. L'hon Charles McRea, ministre des mines d'Ontario, dit à ce sujet: 'L'acte du président Roosevelt va valoir à l'Ontario plus de richesse qu'il n'est possible de l'estimer à l'heure qu'il est. Plusieurs mines opérant déjà profitablement à \$20.67 l'once. Chacun peut voir l'avantage qu'elles tireront d'un relèvement portant le prix de l'or à \$35 l'once et le pays tout entier en bénéficieraient'.

Sir Thomas White, vice-président de la Canadian Bank of Commerce et ancien ministre des finances, voit dans la dévaluation du dollar opérée par le président Roosevelt un grand pas dans la voie de la restauration économique du monde.



IL SOUFFRAIT BEAUCOUP DU MAL DE REINS SURTOUT LA NUIT...

L'homme qui est atteint du mal de reins déprimé et se décourage; il travaille difficilement, il se sent immobilisé et à moins d'un bon remède, il peut devenir impotent... M. J.-F. Boisvert, étant sans force et souffrant beaucoup du mal de reins, déclare devant notaire que les PILULES MORO l'ont complètement rétabli.

- Depuis plusieurs semaines que je souffrais beaucoup du mal de reins. La nuit je m'éveillais et les douleurs me faisaient souffrir énormément. J'ai commencé à prendre des PILULES MORO et en peu de temps, mes douleurs disparurent, mes forces revinrent et je dormais mieux. Je faisais mon ouvrage avec plus de courage et en peu de temps, j'étais complètement rétabli, grâce aux PILULES MORO.

(Signé) - J.-F. BOISVERT. DECLARE DEVANT MOI à NICOLET, ce 10ème jour de septembre 1933. (Signé) - H.-R. Dufresne, N.P., C. C. S.

Les PILULES MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1666, rue S.-Denis, Montréal, redonnent les forces aux hommes fatigués, affaiblis, surmenés; elles ont aussi une action très efficace dans les cas de:

- MAUX DE REINS RHUMATISME DOULEURS DE DOS TROUBLES D'ESTOMAC EPUISEMENT MALAISE GENERAL.

lorsque ces troubles ont pour cause l'affaiblissement de tout le système. Partout ou par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO POUR LES HOMMES.

ONIL LEVESQUE ETAIT LE GERANT DE SON FRERE ALFRED

1,200 gallons d'alcool de contrebande vendu en 1932 par A. Turgeon — Philéas Goulet eut certaines difficultés avec Alfred Lévesque pour des prêts d'argent.

TEMOINS ENTENDUS

Québec, Jan. 31. — Il ne reste maintenant que 34 accusés devant le tribunal dans la cause de la contrebande Philippe Fréve, un des quarante accusés a plaidé coupable cet avant-midi à l'ouverture de la Cour Le président du tribunal a déclaré qu'il rendrait sa sentence à la fin du terme. Ceux qui ont plaidé coupable jusqu'ici sont: Moïse Chenel, Horace Pelletier, Adélène Lavoye et Philippe Fréve Graveline et Lévesque ont subi leur procès et ont été trouvés coupables.

Québec, 1 fév. — La séance d'hier après-midi, en Cour du Banc du Roi a été la plus orageuse depuis le début du terme spécial convoqué pour le procès de la contrebande. Une véritable joute légale s'est élevée entre les avocats de la Couronne et ceux de la défense. Si cette animation se maintient, ce second procès sera plus intéressant que le premier. Plusieurs incidents ont eu lieu au cours de la séance à la suite de certaines questions posées par les avocats de la défense à un témoin de la Couronne.

Québec, 3 fév. — Onil Lévesque un des deux accusés dans le présent procès de la contrebande, était le gérant d'Alfred Lévesque. C'est lui qui donnait les ordres aux employés de son frère et lui seul savait où se retirait Alfred Lévesque à certaines périodes de l'année. En 1932 environ 5,000 gallons d'alcool sont entrés à Québec venant de St-Jean de Terrebonne ou de St-Pierre et Miquelon Philéas Goulet, l'autre accusé a eu certaines difficultés avec Alfred Lévesque au cours de l'an-

née 1933. Il avait prêté \$2,000 à Lévesque et comme ce dernier ne lui versait pas la somme due, il demanda de la marchandise pour ce montant. Les marchandises ne parvinrent cependant pas Philéas Goulet avait vendu le "Mariner Joy" à Alfred Lévesque et celui-ci le paya par un chèque qui fut retourné faute de fonds.

Ce qui précède est un bref résumé des déclarations qu'a faites un témoin à la séance d'hier après-midi en Cour du Banc du Roi. La Couronne a fait entendre trois témoins: le constable L. Arsenault, de la Gendarmerie Royale, Albert Marcoux, mécanicien de Montréal, et Arthur Turgeon qui a fait les déclarations rapportées plus haut. La plupart des témoins entendus au cours de ce second procès ont comparu lors de celui de Graveline-Lévesque.

Il est probable que cette cause ne sera pas terminée avant mercredi. Les jurés non-assermentés ont été libérés jusqu'à jeudi avant-midi et il reste encore plusieurs témoins à entendre. Il appert également que les plaidoiries des procureurs seront très longues ainsi que la charge du juge. Le président du tribunal devra indiquer au jury quels sont les faits qui se relient avec les deux accusés et ceux qu'il doit rejeter. La longueur de ce procès est dû aussi au fait que chaque témoignage doit être traduit en anglais pour les membres du jury de langue anglaise.

La Cour s'ouvre à deux heures et demi sous la présidence de l'honorable juge Wilfrid Laliberté. La Couronne fait entendre comme premier témoin de l'après-midi, le constable L. Arsenault, de la Gendarmerie Royale. Ce dernier identifie des déclarations d'alcool provenant de cargaisons saisies à bord des navires de contrebande: "Mariner Joy", "Jack Finn" et "C. M. I".

Le second témoin est Albert Marcoux, mécanicien de Montréal. Il explique qu'il était employé d'Antonio Graveline. Il se rend à la demande de la Couronne et donne certaines explications relativement aux entrées qui figurent dans les livres saisis chez Graveline. Dans ces entrées, la Cour constate que rien ne se rapporte aux accusés Goulet et Lévesque. Il connaît Goulet pour l'avoir rencontré à l'épicerie Girard de la rue St-Paul. Lorsqu'il l'a vu, il causait avec A. Piuze.

Le troisième et dernier témoin est Arthur Turgeon. Il fut le témoin le plus important lors du premier procès. Il raconte que depuis 1930 il s'est occupé du commerce de la boisson à Québec. Après avoir nommé les noms des différents bateaux qui faisaient de la contrebande sur le fleuve, le témoin déclare positivement qu'ils ont fait plusieurs chargements en dehors des eaux territoriales. Il raconte ensuite les débuts d'une compagnie qui fut formée au printemps de 1932 à Québec et dont le président était Antonio Graveline. Comme le programme qui fut élaboré ne fut pas suivi et que la bisbille entra dans la société, il décida de faire le commerce à son compte. C'est alors qu'Alfred Lévesque intervint et lui fit des propositions pour l'employer. L'entente fut conclue et Turgeon entra à l'emploi de Lévesque. Ce dernier lui déclara qu'il devait prendre ses ordres de son frère Onil (l'accusé).

M. Choquette. — Quel était le rôle d'Onil dans cette entente? Le témoin. — Onil était le gérant d'Alfred Lévesque. Il remplaçait son frère et donnait les ordres en rapport avec les cargaisons à livrer. C'est lui seul qui pouvait dire où se trouvait Fred quand on avait affaire à lui. Le témoin continue son témoignage en disant que cette entente entre lui et Alfred Lévesque dura du 10 juillet à la fin de septembre 1933. Les bénéfices étaient divisés en deux parts entre lui et Lévesque. Il déclare qu'en 1932, environ 5,000 gallons d'alcool ont été transportés à Québec. Le témoin à lui seul en a vendu 1,200 gallons. M. Choquette. — Connaissez-vous Philéas Goulet, l'accusé? Le témoin. — Oui. Je l'ai rencontré pour la première fois à l'hôtel Victoria de la Rivière-du-Loup. Il

conversait avec Alfred Lévesque, à l'écart, dans une chambre.

M. Choquette. — Est-ce qu'il vous a fait certaines déclarations? Le témoin. — Oui, en revenant dans ma machine, Goulet m'a dit: "Lévesque est venu m'emprunter \$2,000 et il ne m'a rien remis de lui"

al demandé des cargaisons mais en vain. Il garde les \$2,000 et ne m'envoie rien. Il m'a aussi confié qu'il avait vendu son navire le "Mariner Joy" à Fred et qu'il avait été payé par un chèque pas de fonds. Il est actuellement cinq heures. La cour s'ajourne à cet avant-midi.

Québec, 5 fév. — La journée du dimanche semble avoir un effet amoindissant sur la volonté de certains de ceux qui sont actuellement accusés de contrebande, car à chaque lundi il y a toujours un ou plusieurs des accusés qui abandonnent la lutte. Ce matin, quatre accusés admirent leur culpabilité et il est possible qu'un cinquième fasse de même avant la fin de la journée. Ces quatre accusés qui plaident coupables, sont: Paul Chenard, Léo Grandmaison, Louis Lapante et Bert Sirois.

Québec, 5 — Vingt autres personnes seront accusées en Cour du Banc du Roi cette semaine d'avoir été mêlées à l'affaire de contrebande de liqueurs dans laquelle est en jeu une somme de un million de dollars. Le nombre des accusés sera porté à soixante, des accusés ayant été portés contre quarante personnes le mois dernier. Les arrestations ont été faites par les agents de la police fédérale, qui saisissent en novembre dernier des livres de comptabilité, de la correspondance et des télégrammes aux maisons des soi-disant chefs du groupe de contrebandiers.

LE PROCES DE NELSON PHILIPPS

Ce procès s'instruira le 19 février prochain

Québec, 5 fév. — Avant que soit poursuivi aujourd'hui le procès de la contrebande aux Assises Criminelles, les policiers provinciaux ont amené dans la boîte aux accusés un jeune homme que nous avons vu comparaitre pour la première fois devant la Cour. Il s'agit de Nelson Philipps, celui-là même qui a avoué avoir tué sauvagement les deux jeunes cousines Marguerite et Maud Assah et s'être ensuite débarrassé des deux cadavres en les précipitant dans les eaux profondes de la Baie de Gaspé.

Si Nelson Philipps comparait, devant le juge Wilfrid Laliberté, ce fut pour s'entendre lire l'accusation à laquelle il devra répondre le 19 février prochain. La Cour a en effet fixé le procès Philipps à cette date. Lorsqu'après lui avoir lu l'acte d'accusation porté contre lui, le greffier demanda à Philipps s'il plaide coupable ou non coupable, l'accusé refusa de répondre et la Couronne fit alors enregistrer un plaidoyer de non coupable. A moins que la défense n'ait de sérieuses raisons pour faire retarder cette date, le procès Philipps s'instruira donc le 19 février prochain.

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISÉRABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie et Obtenez un Nouveau Bail de Vie. Pas Besoin de Calomel.

Pour que vous vous sentiez bien portant et heureux, il faut que votre foie déverse chaque jour de votre vie. Sans cette bile, des troubles se produisent promptement. Vos aliments ne se digèrent pas comme ils le devraient et vos intestins sont paresseux. Votre nourriture se extrême en vous et tout votre système est nué par les déchets toxiques. Vous souffrez d'indigestion; malaise des gaz, du ballonnement, des brûlements d'estomac et de l'aigreur. Vous êtes la proie des maux de tête. Vous avez la langue souvent enflée, un mauvais goût dans la bouche, l'haleine fétide et la peau vilaine. Vous n'avez rien de l'entraîne d'une personne en santé. De fait, vous êtes une ruine générale.

Comment pouvez-vous espérer mettre complètement fin à un état comme celui-ci en ne prenant que de simples stimulants de l'intestin tels que sel, eaux minérales, huiles, boules ou gomme à mâcher laxatives ou cathartiques? Ils ne sauraient stimuler la bile de votre foie. Evitez le calomel (mercure). Achetez une boîte de Liver Pills (Pilles du Foie) Carter pour le Foie. Elles sont végétales, pures, non-violentes, inoffensives. Elles vous stimuleront le foie sans vous causer de troubles. Recouvrez la sensation de bien-être de la vie. Ne gaspillez pas votre argent en succédanés. Achetez des Pilles du Foie Carter pour le Foie. Elles sont végétales, pures, non-violentes, inoffensives. Elles vous stimuleront le foie sans vous causer de troubles. Recouvrez la sensation de bien-être de la vie.

Représailles possibles des Etats-Unis contre les nations débitrices

Washington, 2 — L'administration Roosevelt semble prête à sévir contre les débiteurs européens. On fait remarquer que la dévalorisation du dollar américain a apporté une réduction au moins théorique de 40.96 pour 100 dans les sommes dues. Au sénat et à la chambre des représentants on semble fortement en faveur d'une attitude équivalant à des représailles contre les nations qui n'ont pas fait leurs paiements.

Le sénateur Johnson, républicain, Californie, a l'approbation du Secrétaire d'Etat relativement à certains amendements à sa mesure demandant de refuser de faire crédit aux nations qui sont en retard dans le paiement de leurs dettes de guerre. Le chef démocrate Robinson, de l'Arkansas, déclare que le sénateur Johnson présentera ses amendements cet après-midi, et il prédit l'adoption de la mesure sans grands débats. On dit que la chambre approuvera aussi la mesure, qui a déjà été adoptée par le sénat mais suspendue par l'administration pour étude. Le sénateur Johnson demande que des pénalités soient imposées pour transactions d'obligations avec les nations débitrices en défaut. Les prêts à ces nations seraient aussi prohibés. La mesure s'appliquerait à tous les pays débiteurs, à l'exception de la Finlande.

Les autorités du Trésor estiment que la diminution théorique dans les dettes contractées sur la base du dollar-or est d'environ \$5,058,000,000. Sur la base de l'évaluation du dollar à 59.06 pour 100, la dette de l'Angleterre serait réduite de \$4,636,000,000 à \$2,738,000,000; celle de la France de \$3,960,000,000 à \$2,328,000,000; celle de l'Italie de \$2,338,000,000 à \$1,402,000,000.



Où s'adresser

Avez-vous perdu un objet? — Désirez-vous vendre, louer ou acheter quelque chose? Voici l'agent qui fera les recherches pour vous: PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES

A LOUER: Bon logement, avec commodités modernes, situé au dessus de la Pharmacie Breaux, à louer immédiatement. S'adresser au Dr P. H. Ca. Porté, Edmundston, N. B. CHEVAL A VENDRE: Bon coursier pesant onze cents livres, couleur noire, à vendre au prix attractif de \$65.00. Voyez ou appelez A. THERIAULT, téléphone 350-11-x. INSTITUTRICE: On demande une institutrice de troisième classe pour le 1er mars, district No. 7, de St-François. S'adresser à M. Minas PELLETIER, Pelletier's Mill, N. B. 2195-11-8fév.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION vous offre les meilleures GARANTIES. Pour vos assurances consultez Ronald CHAREST. Casier Postal 782. Tél. 252-3 Edmundston, N. B.

F.-X. GUDIN Arpenteur Licencié. S'adresser chez J. S. Mercure, Hôtelier, St-Basile, N. B. Tél. 1600-12. 7dec.-3 mois.

IN MEMORIAM

MONUMENTS FUNERAIRES. En granit et en marbre. — Demandez les prix et voyez les différents modèles.

Service d'Ambulance. Voiture automobile moderne. Service Jour et Nuit. Téléphonez 138-31. J.-B. COTE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES LICENCIÉ

THE CANADIAN STORES LTD. "Where It Pays to Shop". SPECIAL! ANANAS Singapore la boîte 10c. SPECIAL! VI-TONE Pour la santé. Servez-le chaud Boîte 1 lb 47c. SPECIAL! PECHES Marque Standard 2 btes pour 25c. Tomates Eatonia de choix, 2 btes 21c. Cacao Eaton, sac 1 lb 15c. Prunes Lombard ou Green Gage la bte 10c. Thé noir Eaton, la lb 37c. Kipperd Snacks, 4 boîtes 19c. Sardines Brunswick, 4 btes 19c. Lait évaporé, 2 grosses btes 19c. CAFE marque spéciale Eaton FRAIS MOULU lb 28c. FRUITS FRAIS: ORANGES Jaffa douzaine 41c. ORANGES Sunkists Doz. 28c 35c 43c. PAMPLEMOUSSES de Floride, gros 10c. RAISINS (grapes) la lb 29c. CITRONS la douzaine 29c. POMMES McIntosh la douzaine 33c. RHUBARBE nouvelle, lb 18c. — LEGUMES — Celery, gros 27c. Laitue Iceberg 12c. Tomates, lb 16c. Epinards frais, lb 17c. Champignons, bte 20c. Patates sucrées, lb 10c. Choux, lb 4c. Panais, lb 4c. Oignons, 7 lbs 25c. Notre Bureau de Commandes par Malle EATON. Nous désirons rappeler à nos nombreux clients que nous profitons pas des avantages de ce bureau, que ce serait à leur profit de visiter notre département de Commandes par malle ou de téléphoner. Toutes vos commandes recevront notre prompt attention et vous réaliserez une économie.

NOTES LOCALES

—N'oubliez pas la grande PARTIE DE CARTES que les Eclaireurs et Louveteux vont donner lundi soir dans le soubassement de l'Académie. Plusieurs beaux prix à gagner.

—M Ernest Piorde, de Rivière-du-Loup, était en ville, vendredi et samedi derniers, visitant des parents et amis.

—M Geo -Emile Dugal, de Ste-Agathe, Me, est de passage en ville.

—M et Mme J A Topping sont de retour d'un voyage de quelques jours à Rivière-du-Loup, P-Q.

—M Geo. Emile Dugal de Ste-Agathe, Me est de passage en ville.

—M et Mme J A Topping sont de retour d'un voyage de quelques jours à Rivière-du-Loup P Q.

—M Gustave Langlais est allé passer la fin de la semaine dans sa famille à Rivière-du-Loup.

—Mlle Léona Thériault de cette ville est actuellement en promenade à Montréal.

—Mme Gaspard Boucher et sa fille Marcelle, sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal et Huntingdon, P Q.

—Mlle Agnès Farrell garde malade de St-Léonard, est actuellement en service à l'hôpital de cette ville.

—Si vous voulez encourager l'œuvre de la jeunesse par excellence, allez à la partie de cartes lundi soir à 8 30 p.m. que les éclaireurs ont bien voulu organiser avant le carême.

—M R B Scott de Moncton, surintendant des magasins Dominion pour le Nouveau Brunswick, était de passage en ville ces jours derniers.

—M J Jebson de Montréal, a passé la journée de samedi en ville dans

Une clinique sera donnée ici prochainement

Nous sommes priés d'annoncer que le docteur Cameron remplace temporairement le docteur Arthur Melanson, diagnosticien provincial pour la tuberculose, et donnera une clinique à Edmundston le 14 février prochain.

l'intérêt du magasin Dominion.

—Guy - Ou vas-tu lundi soir, car tu sais que c'est lundi gras.

—Marcel - Tu sais bien que je vais à la partie de cartes des Eclaireurs et des Louveteaux.

—M Alyre Breaux de Moncton, agent de district des passagers du Canadien National était de passage en ville lundi dernier.

—Mme Pacifique Bourque de Moncton était de passage à Edmundston cette semaine et rendait visite à son fils M Eddie Gaudet, populaire joueur de saxophone.

—Les amis de M Pierre Pelletier qui a été indisposé ces jours derniers apprendront avec plaisir qu'il se porte assez bien maintenant.

—M Abel Cyr principal à l'École de St-Léonard était de passage en ville la semaine dernière.

—M Robert Cyr de St-Léonard, était en ville en fin de semaine.

—M A-H. Nadeau courtier en assurances de Rivière-du-Loup était en ville à la fin de la semaine dernière.

—M Edgar Pelletier gérant de la Cie Creighton & Smith de cette ville a été promu cette semaine, au poste de secrétaire-trésorier de la Cie Creighton & Caldwell également de cette ville.

REPRESENTATION AU PROFIT DE LA FANFARE

Cette représentation théâtrale aura lieu au théâtre Star le 4 mars prochain.

Nous sommes priés d'annoncer qu'une représentation théâtrale organisée au profit de la fanfare d'Edmundston et intitulée "Aaron Slick from Punkin' Creek" aura lieu au théâtre Star le 4 mars prochain à 2 heures et 8 heures p.m.

Cette représentation assure-t-on est une pièce choisie. Elle renferme tous les éléments propres à toucher les cordes sensibles dans l'âme des spectateurs et, à certains moments, à désopiler la rate de ceux qui ne pourrions s'empêcher d'être pris d'un fou rire.

Les personnages du drame sont les suivants:

Aaron Slick, qui n'est pas aussi ma'adroit qu'on le pense - R. McCabe

Wilburn Merridew, un faux spéculateur d'une ville - Clifford Simms

Clarence Green, jeune homme mystérieux - Hazen Horncastle

Mme Rosy Berry, une veuve de Oklahoma - Mlle Bertha Albert

Gladys May Merridew, charmante jeune fille - Mlle Océlie Matheson

La Pille en rouge - Mlle S. David

Sis Riggs, une garçonnelle

La fanfare d'Edmundston a besoin de fonds pour son propre maintien et aussi pour poursuivre ses activités et elle compte beaucoup sur l'appui du public auquel elle a rendu de réels services. En assistant à la représentation du 4 mars vous goûterez non seulement une excellente comédie et un programme de musique choisie mais vous donnerez encore un bon coup de main aux joueurs de fanfare. Donc que l'on n'oublie pas la date et que chacun se fasse un devoir d'être présent.

CONDAMNE A LA PRISON ET A L'AMENDE

Johnny Martin de Montagne Plate comparait en cour, à St-Léonard, et plaide coupable d'avoir enfreint les règlements de chasse et la loi des spiritueux.

Un nommé Johnny Martin de Montagne Plate, Ste-Anne de Madawaska a été écroué ici à la prison du comté, vendredi dernier après avoir été condamné en cour de police de St-Léonard présidée par le magistrat Emile Soucy.

Martin comparait en cour sous l'accusation d'avoir enfreint les règlements de chasse et la loi des liqueurs enivrantes. Il plaide coupable et reçoit pour le premier chef d'accusation, une sentence d'un mois d'emprisonnement. Pour le deuxième délit, Martin fut condamné à une amende de \$500 et à défaut de paiement, à six autres mois de prison.

Martin fut arrêté jeudi dernier par le constable George Touchette de la gendarmerie royale de St-Léonard.

BETTY MAE Beauty Shop

\$3.

J'annonce l'ouverture permanente à l'huile pour \$3.00. C'est le temps d'en bénéficier. Je donne également le nouveau "Marcel" cricquinoise pour 50cts.

L. THERIAULT
Prop.

MAISON A VENDRE
DEUX MAISONS situées sur la rue Bernier et la 2e avenue, à vendre à bon marché. S'adresser à J.-H. Proulx, boulanger, Edmundston. 2194-2195-8février-x

PARTIE DE CARTES
LUNDI SOIR le 12 Fevrier
— à 8h.30 —
dans le soubassement de l'Académie au profit des Eclaireurs et Louveteaux
— GOUTER SERVI GRATUITEMENT —
Prix d'entrée 35c. — Venez en foule.

Doing for Less by Doing for Many

No, Wet Wash laundry service doesn't cost you any more than home washing, in fact it costs less. It's so surprisingly efficient and economical that it actually saves money for the woman who has been doing her own washing.

We call for your bundle, wash everything thoroughly, rinse and partially dry and return your clothes sweetly clean and ready for starching and ironing.

We can do it for less because we are doing it for so many. A phone call will bring our driver and end your washday worries. Consult us if you have an electric washer or if you contemplate buying one. — We can show you that it is an unselfish extravagance.

WET-WASH — Only 3c per lb — Minimum 50c
Lavage-Humide — Seulement 3c par lb Min. 50c
Average weight of a laundry is 18 lbs
La pesée ordinaire d'un lavage est de 18 livres

TRY IT ONCE — FAITES-EN L'ESSAI.

THE EDMUNDSTON LAUNDRY & DRY CLEANING PLANT
WE DO THE BEST IN DRY CLEANING FOR THE LEAST MONEY
Notre service de séchage à prix réduit est le meilleur

PHONE 183 — — — PHONE 183

Plus de services — Moins de dépenses

Notre Service de Buanderie ne coûte pas plus cher que le lavage fait à la maison. Notre service est tellement complet et satisfaisant qu'il en résulte de grandes économies pour la ménagère qui se voyait auparavant obligée de faire son propre lavage.

Nous allons chercher votre linge, nous le lavons, et puis après l'avoir bien rincé et séché nous vous le remettons prêt à être empesé et repassé.

Notre grande clientèle explique nos bas prix. Un appel téléphonique amènera à votre porte notre charretier, et puis l'ennui du lavage n'existera plus. — Si vous avez une laveuse électrique, consultez-nous et nous vous prouveront qu'une telle machine est chose inutile.

MARIAGE
Mercredi le 31 janvier, à Cabano, P.Q. M Robert Breton de Cabano, unissait sa destinée à Mlle Louise Dumont de Packington. Meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Partie de Cartes A ST-BASILE
Dimanche 11 Fév.
— à 7h.30 —
au profit de l'église

CHARLEMAGNE ET BRIDGE

Prix d'assistance \$15.00
Admission 25c

Cette partie de cartes est organisée par les jeunes filles de la paroisse.

AVIS AU PUBLIC

M. A.-H. NADEAU, courtier en assurances, autrefois de Clair, N.-B., annonce qu'à la suite de sa promotion au poste de gérant de district pour la Confédération Life, avec lieu de résidence à Rivière-du-Loup il a dû transférer ses affaires d'assurance-feu à M. G.-T. KENNEDY, 89 rue de l'Eglise, Edmundston.

M. Nadeau espère que ses clients continueront à M. Kennedy leur précieux encouragement.

MAGASIN RED & WHITE ROUGE & BLANC STORES

SPECIALS
semaine du 9 au 16 fevrier
Ces Prix au Comptant seulement
QUALITE — QUALITE

Riz Lion 10 lbs—avec cadeau 69c	Fromage canadien — la lb 20c
Baillarge 10 lbs pour 37c	Savon Surprise 10 barres 47c
Biscuits secs mélangés — la bte 10c	Flacon Savon 3 lbs pour 25c
Pois à Soupe 10 lbs pour 45c	"Corn Starch" 2 lbs pour 19c
Gruau à la pesée 5c	Soda à Pâte 3 lbs pour 21c

ASSORTIMENT — ASSORTIMENT
Jos. VERRET
TEL. No. 122-1 Rue St-François

Nous Vendons, Achetons & Echangeons
LES MEUBLES USAGES
Nous Payons les Meilleurs Prix

PAUL PELLETIER
Ancien local de J.-D. Castonguay en face de l'Académie
EDMUNDSTON, N.-B.